Exp:COMPL BIBLIO
BIBLIOTHEQUE SAINT
510, DESROCHERS, C.P.
ST-DONAT ,P.Q
J0T 2C0

JEAN COUTU
On trouve de tout
...même un ami
Profitez de nos spéciaux hebdomadaires

CAMERA EXPERT
Tél.: (819) 326-4504
Fax: (819) 326-3019
8, rue Hôtel de Ville
Ste-Agathe-des-Monts
AGRANDISSEMENT DE PHOTOS EN 4 MINUTES

Le Journal Altitude 1350

SAINT-DONAT • JANVIER 2000 • VOLUME 28 • No 3 • 22 pages • Nouvelles de Saint-Donat, Notre-Dame-de-la-Merci, Chertsey, Entrelacs et régions

55¢

www.NetAxis.ca
NetAxi
SERVEUR INTERNET
sans frais
1-888-482-898

Immense brasier rue Principale

par Jean Lafortune

Pas moins de 12 commerces se sont consumés dans la nuit du 12 janvier alors qu'un incendie d'une violence extrême a pris naissance dans l'un d'eux rue Principale, à Saint-Donat. Au total, les sapeurs pompiers de quatre municipalités avoisinantes, regroupant plus de 60 combattants, se sont joints à la brigade de Saint-Donat et ont combattu les flammes durant toute la journée. On a craint un certain temps que le sinistre ne se propage à d'autres commerces, dont la Caisse populaire sise à l'intersection de la rue Principale et de l'avenue du Lac. Aucun des locataires qui occupaient les étages supérieurs n'a subi de blessure, mais un pompier a dû être conduit à l'hopital pour malaises. Les pertes matérielles sont considérables, et rien n'a pu être sauvé. *(Photos:ALTITUDE)*

Au lever du jour, voici l'aspect qu'avait la rue Principale toute enveloppée de fumée pendant que les dernières flammes léchaient encore les restes des bâtiments et leur contenu. Le brasier aura détruit plusieurs immeubles, laissant un trou béant comme seul vestige.

Desrosiers FORD
Ste-Agathe
ACHETEZ DIRECTEMENT DU PATRON
Louis Desrosiers
90, boul. Morin (Route 117) 1-800-567-6702

Lebeau Vitres d'autos
Démarreur à DISTANCE
• DISTANCE DE DÉMARAGE JUSQU'À 500 pi
• POUR TRANSMISSION MANUELLE ET AUTOMATIQUE
à partir de 179.95$
Inst. incluse • Taxes en sus
777, Principale, Ste-Agathe Sud 1-800-263-2710 326-2882

F. Allard, B. Gagnon et Associés Pharmaciens
membre du groupe Obonsoins
POUR DES CONSEILS ANTI-TABAC, CONSULTEZ VOTRE PHARMACIENNE
398, Principale
424-2626

OPINION du lecteur

Le Courrier du Père Noël, une joie partagée par tous

Famille Lafortune,

Permettez-moi de vous remercier pour votre grande générosité pour le Courrier du Père Noël. Jamais Ruby De Castegnier ou le Courrier du Père Noël n'a déboursé un sou pour quelque parution dans *Le Journal*, soit annonces, textes etc. Merci aussi à Martin Lafortune pour la conception et le don du logo qui a permis de donner une identification au Courrier du Père Noël.

Depuis six ans, *Le Journal Altitude 1350* fait la couverture de cet événement. Je me souviens entendre Marthe Lafortune elle-même me dire: «Il y aura toujours de l'encre au *Journal Altitude* pour le Courrier du Père Noël ». Je comprends bien mal aujourd'hui les gens qui m'accusent, à tort, de dépenser l'argent qui devrait servir à acheter des cadeaux aux enfants, en publicité dans *Le Journal Altitude*. J'espère qu'ils y trouveront ici leur réponse.

En passant, une autre petite mise au point. Le 18 décembre 1998, j'ai dit dans l'église de Notre-Dame-de-la-Merci que je faisais la présentation de la dernière brigade du Courrier du Père Noël, car il m'était physiquement devenu impossible de faire entrer toutes ces boîtes et tous ces sacs dans ma résidence. Je me souviens aussi avoir dit tout de suite après: « Trouvez-moi un local chauffé, chargez-moi rien pour le loyer, et je vous en ferai tout un l'an prochain ». J'ai dû réécouter le vidéo 1998 afin de vous écrire aujourd'hui les paroles exactes que j'ai prononcées ce 18 décembre 1998. Au mois de septembre 1999, toujours pas d'offre de local. Ferais-je ou ne ferais-je pas le Courrier du Père Noël ? Très bonne question.

Les notaires Raymond & Sigouin ont cédé gratuitement le local qui est devenu l'atelier du Père Noël, Place Monette à Saint-Donat. Je les remercie du plus profond de mon coeur, et je suis certaine que tous les membres de la brigade se joignent à moi pour le faire, sans compter au-delà de 700 petits enfants dans les villages de Saint-Donat, Notre-Dame-de-la-Merci et Entrelacs. Un groupe de commerçants, M. Bernard Béland en tête, se cotisent présentement afin de payer la facture d'électricité. J'espère que cela répond à ceux qui m'accusent méchamment de dépenser l'argent, qui doit servir à acheter des cadeaux aux enfants, pour payer un *luxueux* local à la Place Monette.

Le Journal Altitude, c'est gratuit. Le local à la Place Monette, c'est gratuit. La facture d'électricité à la Place Monette, c'est gratuit. Dites-moi donc, aurais-je été mieux de ne pas le faire ou ai-je bien fait de semer du bonheur et de la joie dans trois villages ? Si les gens qui me lapident avaient été là pour voir les visages de ces petits enfants, d'entendre la voix de cette grand-mère de 84 ans qui m'a dit dans le stationenement du bureau de poste: « J'ai passé toute la journée chez mon petit-fils afin de ne pas manquer ta parade », s'ils avaient été là aussi lorsque deux petits enfants, de Montréal, ont attendu dehors avec leurs grands-parents, petit sac à la main, pour me remercier de leur faire connaître la magie de Noël dans la rue ! Qu'auraient-ils fait ces mêmes lapideurs ? J'aimerais bien que quelqu'un me le dise. Si mon coeur n'était pas enrobé de toute cette tendresse et de toute cette chaleur, je serais par terre aujourd'hui !

Tous ces cris de joie que j'ai entendus lors des trois distributions de cadeaux et des trois défilés, la fidélité, la grandeur de coeur et la bonté de plus de 60 bénévoles, les mots d'encouragement que j'ai reçus de part et d'autre pendant tout ce périple, me rendent très forte et me blindent aux cailloux de mes lapideurs.

Gens de Saint-Donat, Notre-Dame-de-la-Merci et Entrelacs, merci d'avoir accueilli aussi chaleureusement le Courrier du Père Noël et sa brigade. Ce fut pour nous une immense joie de partager avec vous un peu de la féérie de ce dernier Noël du millénaire.

Je vous souhaite à tous Santé, Bonheur, Prospérité pour l'An 2000. Prenez bien soin des enfants, J'envoie à chacun d'eux un petit morceau de mon coeur.

Ruby De Castegnier

L'histoire a bien préparé l'avenir de Saint-Donat

Aujourd'hui, au lendemain de la clôture des fêtes du 125e anniversaire de la fondation de Saint-Donat, beaucoup de mercis montent en moi.

D'abord, un très gros merci au comité organisateur qui a su, à travers défilés, fêtes, expositions et autres, nous redonner, si c'est possible, une plus grande fierté d'être partie prenante d'une belle et grande communauté paroissiale. Et par le fait même, il a su réveiller en chacun de nous ce sentiment d'appartenance à notre très riche patrimoine.

La première exposition nous aura fait connaître, documents et photos à l'appui, nos vaillants et courageux fondateurs. Avec la deuxième exposition, tout était là pour réveiller en nous un passé riche de notre patrimoine religieux, de nos écoles, églises à travers photos et documents de toutes sortes.

Et pour clore ces fêtes, quoi de plus extraordinaire que cette magnifique exposition sur ce qu'a été pour nous toute l'industrie forestière. Que de bouches elle a nourries, que de fierté elle a su donner à tous nos défricheurs et bûcherons. Cette époque, malgré ses difficultés de toutes sortes, restera pour toujours gravée dans notre mémoire collective, du moins chez ceux qui l'ont bien connue, et j'en fais partie, comme une époque mêlée de grands départs pour les chantiers, et de grandes retrouvailles, où la fête et la joie étaient palpables. Dans cette dernière exposition, à mon sens très bien réussie, sans minimiser l'importance des deux autres, des personnes y ont mis leur temps et leur coeur afin de nous ramener aux sources mêmes de ce qu'a été le Saint-Donat du début de ce siècle qui se termine.

J'aurais aimé, et ce n'est pas un reproche croyez-moi, mes amis organisateurs (peut-être n'ai-je pas saisi cet aspect de notre développement économique!), souligner la venue chez nous d'une grande industrie qui, au fil des années, s'est implantée solidement, à un tel point que la foresterie à dû lui laisser presque toute la place: l'industrie touristique. Bien sûr, grâce à cette nature généreuse faite des plus beaux lacs des Laurentides entourés de montagnes majestueuses, on a vite fait de se créer des petits pied-à-terre chez nous qui, avec les années, sont devenus de très belles résidences. Aujourd'hui, elles font notre fierté, comme tous les gens qui les habitent et qui ont pris la décision d'y vivre les plus belles années de leur vie, soit la retraite.

Saint-Donat s'enrichit encore aujourd'hui de personnes extraordinaires, pas seulement par la richesse matérielle qu'elles génèrent, mais surtout richesse humaine, richesse de coeur, compétences de toutes sortes, talents partagés etc.

Comme j'aimerais qu'en ce début de siècle, de millénaire, on comprenne que l'homme et la femme ne sont pas faits pour vivre seuls, mais bien pour vivre en communauté. Que tous et chacun, Donatiens des débuts comme Donatiens d'aujourd'hui (ce qui concerne les tout nouveaux arrivants chez nous comme c'est le cas à chaque année), nous formions une grande chaîne d'amitié à l'intérieur de laquelle il fait bon vivre.

Enfin, à vous du comité organisateur, à vous tous qui avez prêté votre expérience et vos talents dans les différents comités, *chapeau* pour cette très belle réalisation qui aura permis, au simple citoyen que je suis, de plonger dans les souvenirs d'un Donatien de 72 ans et d'y avoir trouvé l'impression profonde d'une vie bien remplie.

René Lévesque, *Saint-Donat*

P.S.: Aucun nom n'a été mentionné de peur d'en oublier.

Qu'entend-on faire du parc du Mont-Tremblant ?

Mesdames, Messieurs,

Ces derniers jours, le dossier du parc du Mont-Tremblant aura soulevé beaucoup de questions et tout autant d'inquiétude. Les journaux ont fait état de nombreuses rumeurs concernant le plus grand parc provincial du Québec. Pensons seulement au projet de train ou encore aux intentions de Guy Chevrette d'imposer un coût d'entrée de 5 dollars aux Québécois qui voudront visiter les parcs provinciaux l'été prochain.

Récemment, une table d'harmonisation, ayant pour mandat de recommander au ministre la voie à suivre pour le développement du parc du Mont-Tremblant, a été créée. Mais les gens qui y siègent, dont le chanteur Paul Piché, ont été nommés par le ministre et non pas par le milieu. Les organismes du milieu n'ont pas choisi leurs représentants. Siègent également à cette table des représentants de la Sepaq et de la Société Faune et Parcs. Le ministre Chevrette nomme qui il veut à la Sepaq, à la Fapaq et à la table d'harmonisation. Comment, alors que tout ce beau monde relève directement ou presque de Guy Chevrette, peut-on avoir un débat juste et éclairé ?

L'Opposition officielle libérale est loin d'être contre le développement touristique. Bien au contraire. Toutefois, avant de dépenser plus de 70 millions de la poche des contribuables québécois et avant de couper 40 hectares de forêt, le ministre Chevrette devra se comporter en bon citoyen dans ce dossier au lieu de faire du parc du Mont-Tremblant son testament politique aux frais des contribuables québécois. Le ministre doit se rendre compte qu'il s'aventure sur le changement de la vocation même et de la nature des parcs provinciaux. Un parc provincial est un espace qu'on a décidé de protéger et de conserver pour nos générations futures.

En terminant, je tiens à vous dire que le développement de toute cette merveilleuse région doit se faire de façon claire et précise sans oublier le respect de la nature et de l'environnement, de la faune et de la flore.

David Whissel
Député d'Argenteuil
Porte-parole en matière de Faune et Flore

Le train du Mt-Tremblant

La lecture de la nouvelle impliquant le gouvernement dans la construction possible d'un chemin de fer de 55 km de long dans le parc provincial du Mont-Tremblant nous a profondément dérangés.

Tout d'abord, nous trouvons ridicule l'idée que l'État pense à financer à même les fonds publics la construction d'une infrastructure d'un coût minimum de 70 millions de dollars pour l'intégration du parc aux activités d'Intrawest. Cette compagnie multimillionnaire a développé le plus gros centre touristique de calibre international du nord-est américain. Pourquoi lui faire cadeau d'un tel budget qui pourrait être investi ailleurs, comme par exemple pour agrandir les périmètres des parcs provinciaux existants, les entretenir, les rehausser, à la limite en créer de nouveaux et les rendre totalement gratuit à tous les citoyens.

Au Québec, nous avons deux catégories de parcs, soit les parcs de conservation (Gaspésie, Mont Mégantic, Mont Saint-Bruno etc.), et les parcs de récréation (Mont-Tremblant, Mont Orford, Frontenac etc.). La distinction se fait principalement au niveau des activités qu'on peut y pratiquer. Le parc du Mont-Tremblant est devenu depuis quelques années un énorme site touristique où on exploite le tourisme de masse et où les écosystèmes fauniques et floristiques sont relégués au second rang. Il y a tellement de gens qui le fréquentent qu'on doit maintenant étudier un projet de train touristique pour réduire la congestion causée par la multiplication des véhicules automobiles, ceux-ci entraînant les inconvénients suivants: pollution atmosphérique, bruit, risque d'accidents etc. Il y a quelque chose de démesuré dans ce projet et d'inéquitable pour les autres parcs qui ont présentement besoin de réinvestissement.

Pour nous, un parc provincial est synonyme de conservation même s'il possède une vocation récréative. Les limites des parcs furent établies dans le but de conserver le patrimoine naturel d'une partie du territoire québécois. Ce territoire a été choisi comme étant un milieu favorable à la survie et à la reproduction de la flore et de la faune spécifique à ce territoire. Un parc de récréation doit conserver son essence, et il doit subir le minimum de dérangement anthropique. Un parc de récréation ne devrait pas avoir comme principal objectif la rentabilité, mais plutôt la sauvegarde d'un milieu naturel pour les générations futures. La construction d'un chemin de fer est certainement un aménagement inutile qui amènera des impacts environnementaux incommensurables.

Premièrement, l'État ne doit absolument pas permettre une construction de cette ampleur dans un parc provincial. Deuxièmement, il ne doit surtout pas participer financièrement à ce projet absurde, encore moins le financer totalement. Cette infrastructure ne sera certainement pas un moyen de rendre le parc plus accessible à l'ensemble de la population non initiée à la nature. Le chemin de fer à l'étude n'a pas sa place dans un parc provincial, même s'il peut être rentable.

Nous désirons également que M. André Magny, nouveau p.-d.g. de la

SUITE EN PAGE 5

ÉDITION DE FÉVRIER
DATE LIMITE POUR MESSAGES ET PUBLICITÉS:
2 FÉVRIER

Le Journal Altitude 1350

Adresse postale:
PLACE MONETTE
426, rue Principale
Saint-Donat, Québec, J0T 2C0

Tél.: (819) 424-2610
Tél. résidence: (819) 424-5528
Fax: (819) 424-3615
journal.altitude@st-donat.com

Conception graphique, édition électronique par Altitude Communications, Saint-Donat.
Imprimé par: Imprimerie Léonard inc. Saint-Jovite (Québec)

Envoi de publication. Enregistrement n° 3099. Toute reproduction de texte, photo ou publicité est strictement interdite sans autorisation écrite de la direction. Bien que toutes précautions aient été prises pour assurer la rigeur des renseignements, le journal ne peut se tenir responsable des erreurs ou négligences et se réserve le droit de corriger ou rectifier les erreurs. Les opinions exprimées dans le Journal Altitude sont celles de l'auteur et n'engagent en rien la direction du Journal. Aucune lettre anonyme ne sera publiée.

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec

Éditeur: **Martin Lafortune**
Rédacteur en chef: **Jean Lafortune**
Publicité: **Nathalie Boussion**

Une publication **COGEPLAN**
Répertorié dans **CARD** *(Canadian Advertising Rates & Data)*

Un passage à l'An 2000 éclaté!

Pendant que les grandes capitales du monde célébraient avec faste le changement de millénaire, Saint-Donat n'était pas en reste. Plusieurs centaines de personnes ont assisté, peu de temps après minuit, à un feu d'artifice monstre tiré du premier plateau du Mont-Garceau. Réaction générale: très beau et trop court.
(photo: ALTITUDE)

Le budget de l'an 2000

Yves Paquin
maire
St-Donat

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Le projet de budget pour l'an 2000 est de l'ordre de 6 355 480 $ par rapport à 6 092 807 $ en 1999, soit une augmentation de 262 673 $, représentant 4,3 %.

Le rôle d'évaluation de la Municipalité est passé de 372 466 302 $ à 374 611 002, soit une augmentation de 2 144 700 $, ou 0,57 %.

Voyons donc les grandes lignes du budget 2000 de la Municipalité:

1. Augmentation globale du budget de l'ordre de 262 673 $, représentant 4,3 %.

2. Diminution du taux de la taxe générale de 1,10129 $ par 100 $ d'évaluation à 1,07049 $, soit une diminution de 2,8 %.

3. Augmentation du taux de la taxe pour le fonds de roulement de 0,03933 $ à 0,06630 $ par 100 $ d'évaluation représentant 68,57 %.

4. Si on cumule le taux de la taxe générale et le taux de la taxe pour le fonds de roulement, celui-ci passe de 1,14062 en 1999 à 1,13679 $, soit une légère baisse de 0,00383 $.

5. Augmentation du tarif pour la collecte, le transport et le traitement des matières résiduelles de 166,38 $ à 176,28 $. Cette augmentation est due à l'augmentation du volume des matières recyclables.

6. Globalement, il y a diminution des tarifs concernant l'aqueduc et l'égout.

7. Diminution des frais de remboursement d'emprunts, en capital et intérêts, de 100 073 $ par rapport à 1999, soit une baisse de 8,93 %.

Voyons maintenant les différents postes de dépenses:

1. À l'administration générale, la dépense augmente de 19,35 %, notamment parce qu'il y a une réserve en prévision du règlement de la convention collective des cols blancs et bleus.

2. Au niveau du servce de la police, il y a une lég;ere hausse du budget de 3,54 % qui est due à l'ensemble du service.

3. Pour ce qui est du service de protection contre les incendies, il y a une baisse substantielle, soit de 14,68 %, qui est due principalement à la baisse des frais de formation qui étaient élevés l'an passé.

4. Au transport, il y a une augmentation de 6,71 %. À ce poste, il n'y a pas vraiment d'augmentation majuere sur un poste, mais plusieurs augmentations sur un nombre important de postes.

5. Au poste d'éclairage de rues, il s'agit essentiellement de l'augmentation des coûts reliés à l'éclairage public. Il n'y a pas de nouvelles dépenses à ce poste.

6. Le poste hygiène du milieu augmente sensiblement, soit de 28,74 %, en raison des coûts reliés à une étude commandée par le Conseil pour connaître l'état de santé du lac Ouareau.

7. Pour ce qui est de la collecte et du traitement des matières résiduelles, nous avons expliqué précédemment les raisons que l'augmentation des coûts est reliée à l'augmentation du volume des matières recyclables.

8. Pour le service de Transport-santé, le Conseil a jugé bon d'augmenter ce budget de 3 500 $ à 4 500 $ compte tenu de l'excellent travail qu'effectue cet organisme.

9. À l'urbanisme et au développement économique, il y a une baisse importante du budget, soit de 82 797 $, représentant 26,28 %. Cette baisse s'explique de la façon suivante: premièrement, nous éliminons pratiquement le poste de subvention qui était accordée aux différents organismes œuvrant sur le territoire de la Municipalité. Bien que les actions menées par ceux-ci soient toutes louables, nous en sommes à devoir restreindre ces subventions pour ne pas augmenter le fardeau fiscal des payeurs de taxes. Également, il faut souligner que l'embauche d'un agent de développement économique et d'un inspecteur municipal est prévue à ce poste.

10. Au secteur des loisirs, parcs et bâtiments, il y a une hausse de 4,71 % qui se répartit sur l'ensemble des services.

11. Encore cette année, les frais de financement sont à la baisse. Cette baisse est de 100 073, soit une réduction de 8,93 %. Ceci est le résultat de notre rationalisation au niveau des règlements d'emprunt.

12. Quant aux dépenses reliées au fonds de roulement de la Municipalité qui est de 280 000 $, il s'agit des remboursements à effectuer à celui-ci.

13. Évidemment, la somme de 241 647 $ que nous exige le gouvernement du Québec pour son fonds spécial de financement revient encore cette année.

Comme vous pouvez le constater, nous avons fait un exercice budgétaire qui avait comme objectif de maintenir les taux de taxes générales et du fonds de roulement au même niveau qu'en 1999. Nous avons réussi à l'abaisser légèrement.

Pour ce qui est des propriétaires desservis par les réseaux d'aqueduc et d'égout, les tarifs imposés sont également à la baisse.

Enfin, le tarif résidentiel pour la collecte et le traitement des matières résiduelles augmente de 9,90 $ par résidence.

Cette année, nous avons pu constater une reprise dans le secteur de la construction. Cependant, nous savons que la situation économique est encore difficile. C'est pourquoi nous avons restreint le plus possible nos dépenses. ❑

Aux Donatiens qui nous ont quittés en 1999

Claude Lambert
Historien

Pour la cinquième année consécutive, je vous présente un rappel de ceux et celles qui nous ont quittés en 1999. Je tiens à remercier l'évêché de Mont-Laurier de m'avoir permis de consulter les registres de la paroisse.

Le curé Palma Allard

En guise d'introduction, voici une courte biographie du curé Palma Allard, inhumé dans le cimetière de Saint-Donat.

Né à Chénéville le 6 juin 1887, il est le fils de Napoléon et de Hermiline Tessier dit Lavigne. Il est ordonné prêtre à Mont-Laurier le 21 décembre 1918 par Mgr François-Xavier Brunet. De 1919 à 1923, il est curé de la paroisse Lac-St-Paul où il fait construire une chapelle qui servira également d'école. Puis de 1923 à 1928, il obtient la cure de Vendée.

Lorsqu'il quitte cette paroisse en 1928 pour celle de St-Rémi-d'Amherst, il est loin de douter de ce qui l'attend. Tout au long de sa cure, il appuiera et défendra la cause des mineurs dans ce qui deviendra en 1948 "Le scandale de la silicose à St-Rémi-d'Amherst". L'usine, jugée polluante et menaçante pour la santé des travailleurs et des villageois, sera finalement démantelée cette année-là. Le curé Allard, quant à lui, quitte St-Rémi-d'Amherst en 1947 pour Saint-Donat de Montcalm. Son court séjour parmi les Donatiens, alors que sa santé est fragile, ne lui permettra pas de s'impliquer dans de grandes réalisations. Toutefois, il doit veiller à la morale de ses ouailles.

La fin des années 1940 est marquée par un accroissement du tourisme à Saint-Donat et disons-le, les établissements hôteliers y trouvent leur compte. Aussi, Mgr J.E. Limoges, lors d'une visite pastorale le 2 juin 1948, rappelle au curé Allard « qu'il y a beaucoup trop de licenses d'hôtels dans cette paroisse. Nous espérons qu'il en disparaîtra un grand nombre ». Malgré son influence, le curé Allard, on s'en doute, ne réussira pas à contrôler la situation.

Durant les quatre années qu'il passe à Saint-Donat, le presbytère, surtout l'été, grouille d'activités. Georgianna Perron, épouse de feu Omer Allard, frère du curé, demeure au presbytère et travaille comme ménagère. Ses huit enfants habitent avec elle l'été et vont au pensionnat l'hiver.

Le curé Allard décède le 29 septembre 1951. Le nom de la rue Allard nous rappelle son passage parmi nous. Nous comptons dans la communauté donatienne deux membres de la famille Allard, soit un neveu du curé, M. Philippe Allard, et son fils François, copropriétaire de la pharmacie F. Allard & B. Gagnon. En octobre 1951, le curé Arthur Fréchette vient prendre la relève à la paroisse jusqu'au printemps 1952.

Nécrologie 1999

L'orthographe des noms est telle qu'on la retrouve aux registres de la paroisse. Jusqu'au 31 décembre 1999, nous avons perdu 40 membres de notre communauté. Cet amour envers des êtres chers qui nous ont quittés nous invite à réfléchir sur le sens à donner à notre vie et aux gestes quotidiens que nous posons. Pour leur salut, lisons une dernière fois leurs noms comme une prière.

1. **Omer Jolicœur**, fils de Ovide Jolicœur et de Marie Cloutier. Né le 24 septembre 1916 et décédé le 8 janvier 1999. Époux: Rose Lavoie.
2 . **Germaine Lévesque**, fille de Conrad Lévesque et de Émélia Dupras. Née le 26 janvier 1914 et décédée le 17 janvier 1999. Époux: Jean Simard.
3 . **Jacqueline Hogue**, fille de Abondius Hogue et de Blanche Clément. Née le 17 octobre 1931 et décédée le 9 janvier 1999. Époux: Georges Ladouceur.
4 . **Willie G. Lambert**, fils de Emile Lambert et de Parmélia Clément. Né le 14 février 1923 et décédé le 30 janvier 1999. Épouse: Rita St-Amour; en secondes noces Léonie Beauséjour.
5 . **Fernand Fortin**, fils de Victor Fortin et de Marie-Louise Dumulon. Né le 27 juillet 1928 et décédé le 9 février 1999. Épouse: Claire Riendeau.
6 . **Rolland Lavoie**, fils de Donat Lavoie et de Mélina St-Pierre. Né le 9 avril 1915 et décédé le 2 mars 1999.
7 . **Rosaire Lafond**, fils de Emile Lafond et de Délila Lévesque. Né le 17 février 1921 et décédé le 4 mars 1999. Épouse: Rita Hayes.
8 . **Benoit Prud'Homme**, fils de Rodolphe Prud'Homme et de Madeleine Lafleur. Né le 15 septembre 1958 et décédé le 12 mars 1999. Épouse: Danielle Ritchie.
9 . **Simone St-Amour**, fille de Omer St-Amour et de Florentine Berthiaume. Née le 19 janvier 1913 et décédée le 21 mars 1999.
10 . **Claude Garceau**, fils de Borromée Garceau et de Lucienne Garceau. Né le 1 avril 1939 et décédé le 6 mars 1999. Épouse: Madeleine Auger.
11 . **Armandine Desrochers**, fille de Emery Desrochers et de Elisabeth Brooks. Née le 2 août 1911 et décédée le 12 avril 1999. Époux: Eddy Ritchie.
12 . **Jean-Guy Houle**, fils de Bruno Houle et de Marie-Anna Verrier. Né le 25 mai 1928 et décédé le 15 avril 1999. Épouse: Rolande Lafontaine.
13 . **Arthur Lespérance**, fils de Georges Lespérance et de Eldéa Sicotte. Né le 23 décembre 1906 et décédé le 16 avril 1999. Épouse: Alice Ringuette.
14 . **Jacqueline Morin**, fille de René Morin et de Marie-Paul Ayotte. Née le 8 octobre 1950 et décédée le 20 avril 1999. Époux: Robert Ayotte.
15 . **Bernard Regimbald**, fils de Henri Regimbald et de Lucie-Anna Regimbal. Né le 30 octobre 1931 et décédé le 22 avril 1999. Épouse: Georgette Nadon.
16 . **Moïse Michaudville**, fils de Delphis Michaudville et de Azilda Therrien. Né le 12 novembre 1913 et décédé le 27 avril 1999. Épouse: Juliette Serré.
17 . **Madeleine Lafleur**, fille de Delphis Lafleur et de Florence Issa. Néée le 14 juillet 1938 et décédée le 27 avril 1999. Époux: Rodolphe Prud'Homme.
18 . **Sylvain Demarbre**, fils de Jean-Claude Demarbre et de Candide Vaillancourt. Né le 26 juin 1968 et décédé le 2 mai 1999.
19 . **Jeannine St-Amour**, fille de Armand St-Amour et de Juliette St-Amour. Née le 1 mars 1932 et décédé le 16 mai 1999. Époux: Aurèle Charbonneau.
20 . **Roger Lavoie**, fils de Donat Lavoie et de Mélina St-Pierre. Né le 22 février 1924 et décédé le 3 juin 1999.
21 . **Georges Ritchie**, fils de Edouard Ritchie et de Olivina Aubin. Né le 17 septembre 1922 et décédé le 8 juin 1999. Épouse: Véronique Godon.
22 . **Noella Lacasse**, fille de François Lacasse et de Eva Lefebvre. Née le 25 décembre 1931 et décédé le 28 juin 1999. Époux: Dr Claude Martin.
23 . **Irène St-Amour**, fille de Anthime St-Amour et de Régina Bélanger. Née le 19 janvier 1908 et décédée le 14 juillet 1999. Époux: Lionel Houle.
24 . **Lucie-Anna Regimbal**, fille de Joseph Regimbal et de Agnès Désormeaux. Née le 25 mars 1909 et décédé le 8 août 1999. Époux: Henri Regimbald.
25 . **Gracia Rivest**, fille de Oscar Rivest et de Marie-Anne Rivest. Née le 26 mai 1920 et décédé le 20 août 1999. Époux: Joseph Berthiaume.
26 . **Marie-Ange Charbonneau**, fille de Delphis Charbonneau et de Délia Piché. Née le 29 janvier 1911 et décédée le 24 août 1999.
27 . **Claude Côté**, fils de Renée Côté et de Elvina Desjardins. Né le 4 novembre 1938 et décédé le 28 août 1999. Épouse: Paulette Ritchie.
28 . **Eugène Charbonneau**, fils de Pierre Charbonneau et de Alexina Simard. Né le 18 février 1910 et décédé le 7 septembre 1999. Épouse: Alice Lalonde.
29 . **Alice Lafleur**, fille de Donat Lafleur et de Maria Michaudville. Née le 14 mars 1925 et décédée le 30 septembre 1999. Époux: Roger Talbot.
30 . **Maurice Lambert**, fils de Donat Lambert et de Elisabeth Nulty. Né le 10 octobre 1928 et décédé le 3 octobre 1999.
31 . **Marie Guay**, Fille de Horace Guay et de Simone David. Née le 7 août 1950 et décédée le 17 septembre 1999. Époux: Raymond Ehidholon.
32 . **Diane Simard**, fille de Omer Simard et de Hélène Lavoie. Née le 11 janvier 1918 et décédée le 14 octobre 1999. Époux: Lauda Garceau, en secondes noces.
33 . **Germain Rivest**, fils de Oscar Rivest et de Marie-Anne Rivest. Né le 10 mars 1932 et décédé le 24 octobre 1999. Épouse: Jacqueline Demers.
34 . **Claudette Daigneault**, fille de Arthur Daigneault et de Cécile Lalonde. Née de 28 février 1939 et décédée le 27 octobre 1999.
35 . **Marthe Laroche**, fille de Louis-Philippe Laroche et de Antoinette Angers. Née le 8 décembre 1929 et décédée le 8 novembre 1999. Époux: Jean E. Lafortune.
36 . **Willie Houle**, fils de Lionel Houle et de Irène St-Amour. Né le 9 novembre 1939 et décédé le 9 novembre 1999. Épouse: Alice Michaudville.
37 . **Roland Lemay**, fils de Alfred Lemay et de Anita Thibodeau. Né le 28 janvier 1918 et décédé le 18 novembre 1999. Épouse: Suzanne L'Espérance.
38 . **Pierre Nielly**, fils de Eugène Nielly et de Blanche St-Amour. Né le 13 juillet 1944 et décédé le 28 novembre 1999. Épouse: Diane Langlois.
39 . **Gisèle Leroux**, fille de Jules Leroux et de Alice Tremblay. Née le 5 août 1931 et décédée le 19 décembre 1999.
40 . **Liguori Ritchie**, fils de Edouard Ritchie et de Olivina Aubin. Né le 13 avril 1921 et décédé le 17 décembre 1999. Épouse: Julienne Frangetti. ❑

Le curé Palma Allard (1887-1951).

Diane Monette
Audioprothésiste

PROTHÈSES AUDITIVES

Bouchons protecteurs pour l'eau et le bruit
Piles et accessoires
Visites à domicile pour personnes à mobilité restreinte

SUR RENDEZ-VOUS
1-888-672-9939 (sans frais)
519 A, Principale, St-Donat
(édifice de M. Alain Clec'h arpenteur géomètre)

Ordre des audioprothésistes du Québec

BANQUE NATIONALE DU CANADA

DU NOUVEAU À LA BNC

"Le monde appartient aux gens qui se lèvent tôt!"

Nous avons donc modifié nos heures d'ouverture de caisse.
À compter du 17 janvier 2000:
Lundi: 10h à 14h • Mardi: 10h à 14h • Mercredi: 10h à 14h • Jeudi: 10h à 15h • Vendredi: 10h à 18h

Nous offrirons aussi 2 périodes d'ouvertures matinales par mois, spécialement réservées pour les aînés:
Horaire: à compter de 8h30 am
Journées: jour de la réception des chèques de régime de rentes du Québec et des pensions fédérales.

N.B. Nos heures pour services-conseil demeureront inchangées (40 heures par semaine).
Toute l'équipe vous souhaite une Bonne et Heureuse Année.

400, rue Principale, St-Donat Tél.: (819) 424-2033

Lettres ouvertes...

SUITE DE LA PAGE 2

Société de la faune et des parcs, respecte sa parole. Celui-ci a mentionné au journal Le Devoir du 21 octobre dernier que:

« Leur objectif premier (en l'occurrence les 19 parcs québécois) sera toujours… de façon incontournable, un objectif de conservation. On ne va pas soumettre le développement des parcs à des objectifs de développement économique local. Je ne vais jamais embarquer là-dedans. Les parcs existent parce qu'on veut faire de la conservation. »

Pascal Quesnel, *Magog (Qc)*
Éric Sévigny, *Montréal (Qc)*

Le p'tit train du Mont-Tremblant

Je parcours le parc du Mont-Tremblant en canot, vélo, ski et marche depuis plus de 25 ans. Dans les années 1970, le parc était d'une très grande superficie, très accessible, et nous apercevions un développement continu. Maintenant, à part le Monroe Wonderland et un petit développement près de la barrière de Saint-Donat, plus rien ou presque. On a réduit la superficie pour favoriser les compagnies forestières. On a réduit les parcours de canot, ski nordique et de vélo de montagne, on a abandonné plusieurs routes d'accès à nos plus belles régions sauvages. Ce parc est maintenant nul autre qu'une réserve pour coupe de bois.

Le ministre Guy Chevrette nous annonçait, il y a quelques mois, que la route principale qui traverse le parc d'ouest en est serait améliorée et asphaltée, ce qui permettrait une accessibilité plus équitable vers Monroe, Saint-Donat et surtout St-Michel-des-Saints et St-Côme où il n'y a presque rien d'aménagé.

Cette route panoramique développerait plusieurs nouvelles activités: halte touristique en région sauvage, vélo de route, patin à roues alignées et une plus grande utilisation par la population, et tout ça presque gratuitement. Merci Monsieur le ministre !

Cet automne, on nous annonce, comme solution de rechange, la construction d'un train en plein parc entre Mont-Tremblant (Intrawest) et Saint-Donat, aux grands frais de 70 - 100 millions des fonds publics.

Qu'arrivera-t-il aux régions de St-Michel-des-Saints et St-Côme ? Quel désastre écologique créerons-nous ! Qui en sera le plus grand profiteur sinon Intrawest ?

Qui sont les vrais administrateurs du parc du Mont-Tremblant ? La SEPAQ (Société des établissements de plein air du Québec) ? Le ministre ? Intrawest ?

Jacques Fournier, Montréal et Saint-Donat

La majorité des conseillers étant contre le camping municipal, le projet doit être écarté

Monsieurs le maire de Saint-Donat,

Récemment, vous invitiez les propriétaires du secteur du parc des pionniers à une réunion d'information sur le projet de camping pour motorisés dans leur secteur. Le front commun des citoyens de Saint-Donat pour contrer ce projet désire vous transmettre les commentaires des propriétaires qui assistaient à cette assemblée afin de vous rappeler leurs oppositions.

On attendait une vingtaine de personnes; environ 75 se sont présentées, bien décidées à vous faire connaître leurs points de vue.

Sans document, sans tableau, vous avez tenté de convaincre les propriétaires du bien fondé de votre projet. Peu convaincant, vous avez dû faire face à des questions très pertinentes que vous avez tenté de contourner la plupart du temps. Les quelques réponses obtenues auront permis d'apprendre qu'aucune étude de marché n'avait été faite, qu'aucun autre projet plus rentable n'avait été étudié pour relancer l'économie de Saint-Donat, que le financement du projet est boiteux. On a dû se contenter de "peut-être, probable, possible". C'est pourtant avec des taxes que nous épongerons les déficits prévisibles.

Les participants à cette réunion, familiers avec les *motorisés*, vous ont fait part de leurs expériences. On vous a mentionné que les adeptes de motorisés consomment peu sur place. Ils font leurs achats dans les marchés à grandes surfaces auxquels ils ont facilement accès dans leurs déplacements. Ils sont consommateurs de services gratuits, ou plutôt financés par les propriétaires tels que les parcs, les lacs, les rues. Ce qu'ils vous laissent, ce sont leurs vidanges dans les égouts déjà surutilisés.

Les propriétaires ont compris, lors de cette réunion, qu'ils assumeraient tous les risques: augmentation de taxes pour payer les emprunts, dévaluation des maisons tout en subissant les inconvénients de l'utilisation excessive de nos lacs, de nos parcs, de nos rues, ce qui se traduit par une réduction sensible de la qualité de vie (pollution, bruit, circulation).

Les commerçants, que vous croyez les bénéficiaires de ce projet, déchanteront quand ils constateront qu'il est surtout un frein au développement durable des résidences principales et secondaires, beaucoup plus profitables à moyen terme.

Comme il semble de plus en plus évident que les propriétaires de Saint-Donat s'opposent à votre projet et que, par ailleurs, la majorité des conseillers municipaux s'est prononcée publiquement, le 27 décembre, avec signatures à l'appui contre ledit projet, nous demandons au conseil municipal de fermer ce dossier et d'éviter des frais inutiles aux contribuables.

Nous vivons dans un milieu exceptionnel, et il y a sûrement moyen de favoriser des projets plus valables.

Le Front commun des citoyens de Saint-Donat par
Jean Bourdeau, Lucien Boutin, Jacques Deguire, Charles Denis, André Chrétien, André Doyon, Jean J. Forget, Yvon Forget, Réjean Gaudet, Gaétan Lavoie, Robert Lafleur, Pierre Michaud, André P. Péloquin, Paul E. Riopel, Jules St-Georges, Fernand Sansregret, Yvon-Paul Simard, Pierre Tremblay

« Rien ne sert de courir, il faut partir à point »

Jean de Lafontaine

J'observe, depuis quelque temps, les réactions des gens de Saint-Donat vis-à-vis le projet de camping dont les autorités municipales font la promotion.

D'un côté, je vois l'équipe du maire Paquin avancer à grand peine à travers toutes les démarches nécessaires à la réalisation du projet: localisation du site, aménagement des services, route d'accès, financement etc. Pour plusieurs de ses points, ils ont trouvé des solutions acceptables, du moins c'est ce qui m'a paru être le cas lors de l'assemblée du Conseil du 20 décembre dernier à laquelle j'ai assisté. Bien sûr, beaucoup reste à faire, et atteindre le but fixé demeure l'objectif.

D'autre part, j'observe un groupe de personnes qui, devant l'estimé du coût du projet et de l'assumation par la municipalité, sous forme de projet d'emprunt, de un sixième du coût total du projet, craignant trop d'affluence dans les environs immédiats de leur chalet et l'obligation de partager avec cette nouvelle clientèle les infrastructures qui nous ont pourtant coûté quelques millions, et qui peuvent accueillir de nouveaux Donatiens, s'activent à faire signer des pétitions, quelques personnes allant même jusqu'à user de leur influence personnelle, due à leur rang social, pour tenter d'empêcher la réalisation du projet.

Pourtant, si toute cette énergie était canalisée dans le but de trouver des solutions pour faire revivre notre localité, quels merveilleux résultats pourrions-nous obtenir ! La population vieillissante constate l'absence d'entrepreneurs tels ceux mentionnés ci-après, que nous avons connus par les années passées: Fernando Coutu (Centrale électrique); Jos Thibault (Compagnie de téléphone St-Donat Ltée); René Lachapelle (Lachapelle Ltée); Lauda Garceau (Manoir des Laurentides et Centre de ski Mt-Garceau) et j'en passe.

Nos jeunes fuient notre patelin faute d'emplois stables. Il faut être aveugle pour ne pas se rendre compte que ça ne va pas; regardez le nombre de logements et locaux commerciaux vides, la fermeture de plusieurs petites entreprises, le nombre croissant de faillites commerciales et personnelles. Si le village qui, à mon avis, est le cœur de la municipalité, continue de se vider, plusieurs services disparaîtront et tous les investisseurs de notre localité, soient-ils commerçants, industriels ou villégiateurs, verront la valeur de leurs propriétés revenir à peu près à ce qu'elle était vers les années 70. Qui voudra investir dans une localité moribonde, fut-elle encore très jolie ?

Qu'est-ce qui a fait atteindre le niveau actuel des valeurs à Saint-Donat ? Ce furent les projets déjà réalisés, et souvent avec beaucoup d'opposition, tels l'usine d'épuration, l'aménagement des fosses septiques conformes autour des lacs de la municipalité, l'aéroport municipal, le centre sportif, le parc Desormeaux, le parc des Pionniers, le projet Revi-Centre, le sentier Colvert, la piste cyclable etc.

Rappelons-nous la célèbre phrase de John F. Kennedy et demandons-nous ce que nous pouvons faire pour notre municipalité, et non pas ce qu'elle pourrait faire pour nous. Le projet de camping pour motorisés vaut-il une légère augmentation de nos taxes ? Ne faut-il pas semer pour récolter ? Il me semble que ce projet serait un complément et une suite à notre vocation de municipalité qui a su accueillir, depuis le début des années 30, les citadins désirant venir se ressourcer dans notre merveilleux décor. Les propriétaires de véhicules récréatifs motorisés sont de la nouvelle vague d'investisseurs, pour la plupart des "Baby Boomers", à la recherche de l'endroit où ils se fixeront définitivement lors du jour, pas si lointain, de la retraite. Pouvons-nous nous passer de cette clientèle ?

Être carrément contre un projet et être prudent face à la structure d'un projet sont, à mon avis, deux positions fort différentes. Je suis persuadé que parmi notre population de villégiateurs, il y a plein de personnes ressources qui pourraient aider à créer des emplois permanents, et si quelqu'un a une meilleure idée que le projet actuellement en promotion, qu'il se manifeste au plus tôt, pour le plus grand bien de notre collectivité.

Réjean Lavoie, *Saint-Donat*

Quatre conseillers se prononcent

Tollé contre le projet de camping pour motorisés dans le village

par Jean Lafortune

En ce début de millénaire, le fameux projet du millénaire annoncé dernièrement par le maire Yves Paquin, de Saint-Donat, portant sur l'ouverture d'un camping municipal pour véhicules récréatifs motorisés en retrait du parc des Pionnier, en plein cœur du village, a soulevé l'ire d'un groupe de citoyens à Noël.

En effet, un organisme fraîchement formé, portant le nom de *Front commun des citoyens contre le camping municipal*, mettait sur pied une réunion d'urgence le 27 décembre dernier, au Château Montcalm. Malgré l'heure matinale en cette période des Fêtes, plus d'une centaine de participants ont pris part au petit déjeuner-

SUITE EN PAGE 7

imprimex
Imprimerie Commerciale
805 Principale, Saint-Donat
424-7334
www.imprimex.com
• Cartes d'affaires
• En-têtes de lettres
• Enveloppes
• Factures
• Circulaires dépliants
• Billets
Photocopie Couleur
Impression Couleur
Grand Format
NOUVEAU
Conception & Hébergement de sites INTERNET

Le Club de marche de St-Donat appuie le Centre La Colombe

La marche mondiale des femmes aura lieu du 9 au 17 octobre prochain, et le Centre de femmes La Colombe, à Ste-Agathe, reçoit l'appui du Club de marche santé de Saint-Donat.

Pour symboliser son support moral au comité organisateur de la marche pour la MRC des Laurentides, les marcheurs accumuleront le nombre de kilomètres marchés à chaque semaine, sous forme de jetons qui seront remis à la coalition régionale lors du lancement officiel de la marche, fort probablement le 8 mars 2000.

Une initiative semblable de la part des autres clubs de marche de la MRC des Laurentides serait bienvenue et grandement appréciée par le comité local.

Les femmes et les groupes intéressés par cette activité ou toute autre forme de bénévolat peuvent communiquer avec Monique Morin au Centre des femmes La Colombe au (819) 326-4779.

ADR
ÉLECTRIQUE
Je vous souhaite une merveilleuse année à tous!
571-B, Principale
Saint-Donat
424-1723

Tous nos meilleurs vœux pour le nouveau millénaire

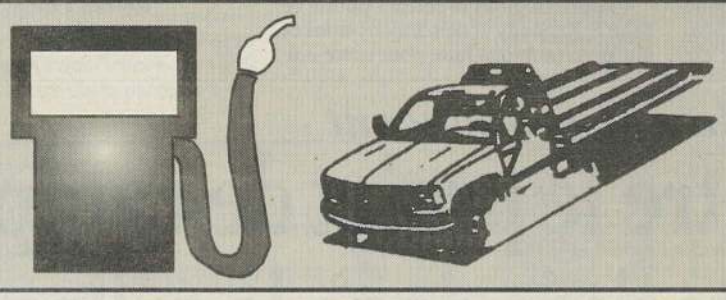
GARAGE
MARCEL LAMARCHE INC.
REMORQUAGE
ÉRIC LAMARCHE INC.
Meilleurs Vœux pour l'An 2000!
MÉCANIQUE GÉNÉRALE
REMORQUAGE 24 HEURES
MEMBRE
C.A.A • P.D.G. • L.N.A.
1945, rte 125, Notre-Dame-de-la-Merci
839 Principale, St-Donat
Téléphone:
(819) 424-5337 • (819) 424-3225
Fax:
(819) 424-3787

Compte tenu des circonstances,
CARIBOU CARAÏBE
vous offre tout de même ses
Meilleurs Vœux pour l'An 2000!
Nous remercions nos clients et espérons vous revoir bientôt.

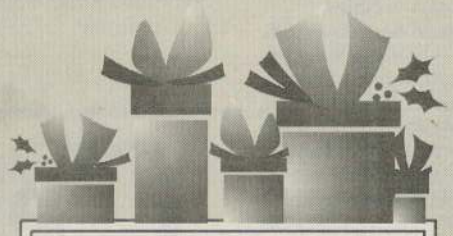
Les Entrepôts C.D.C. & Ass.
L'ÉQUIPE DES ENTREPÔTS C.D.C & ASS
vous remercie pour l'encouragement apporté cette année et vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2000.
1107 Principale, St-Donat
424-3129 ou 424-2117

A.B.C. TAXI
424-1444
AUSSI VÉHICULE À 7 PASSAGERS
Service de survoltage électronique sans danger pour votre véhicule
Bonne année à tous!

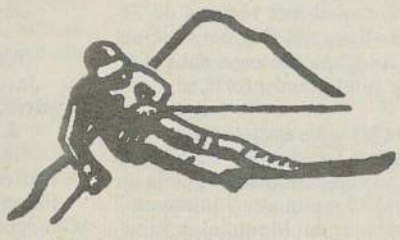
BOUTIQUE DE SKI MONT-GARCEAU
Merci à tous! Bonne Année et bonne saison!
Serge Vincent
propriétaire
C.P. 1224, St-Donat (Qc)
424-2233

Du nouveau dans le hockey mineur

L'Association de hockey mineur participative interville voyait le jour dernièrement dans les Laurentides. Il s'agit d'un regroupement de 250 jeunes venant des municipalités de Saint-Donat, Ste-Marguerite-du-lac-Masson, Ste-Adèle, Morin Heights, St-Sauveur, St-Adolphe-d'Howard et Val-David. Chaque fin de semaine depuis le 15 novembre dernier, des rencontres hors série se sont disputées à l'aréna de Saint-Donat. Martine McNeil, directrice du service des sports à Saint-Donat, et Claude Rivest ont collaboré avec leurs homologues des autres municipalités à mettre sur pied cette ligue dont un des buts est de faire participer les jeunes de familles modestes au sport du hockey sur glace. En autant que faire se peut, les parties, qui ne mènent pas à des tournois éliminatoires mais plutôt à un sport de participation, se jouent sur une patinoire extérieure. On voit ici l'équipe de Saint-Donat à l'oeuvre. *(Photo: Altitude)*

Des excursions de groupe en ski de fond

Les membres du conseil d'administration du Club de Plein Air, de Saint-Donat, souhaitent à tous une Bonne et Heureuse Année.

Nous avons eu la chance d'avoir de la neige juste à temps pour le congé des Fêtes. Les améliorations apportées à la piste numéro 6 ont été appréciées par plusieurs fondeurs, et nous en sommes heureux. Malheureusement, nous ne pouvons pas damer la piste des "Sommets" et la "Raynald". On pratique actuellement une coupe de bois sur la terre adjacente au Mont Garceau, du côté nord-ouest, et cette coupe doit durer tout l'hiver.

Nous ne pouvions prévoir cela. Les travaux n'ont commencé que tout récemment. Il existe deux tales de chênes rouges, dont un chêne qui doit avoir environ 300 ans sur ce terrain où se fait la coupe. Pierre Dupuis les a bien identifiés, et nous avons demandé aux forestiers de les conserver.

Quelques adeptes de ski de fond nous ont demandé d'organiser des excursions de groupe. Nous sommes prêtes à en organiser si le nombre le justifie. Donc, laissez vos noms et coordonnées au kiosque du parc des Pionniers.

Nous vous souhaitons une excellente saison de ski.

Pierre Bertrand, *président*

St-Donat c'est tout naturel

CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINT-DONAT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
CHAMBRE DE COMMERCE ET DE TOURISME DE SAINT-DONAT
Bienvenue à tous
MERCREDI 26 JANVIER 2000 à 16H00
au Manoir des Laurentides
suivi d'un souper à 18h30
Souper: 30$

Information et réservation:
(819) 424-2833 1-888-ST-DONAT

Camping...

SUITE DE LA PAGE 5

causerie. On comptait parmi eux quatre conseillers municipaux de Saint-Donat, soit Gilles Parent, André Gaudet, Claude Lambert et Diane Bénard.

De toute évidence, ces derniers étaient venus donner leur appui à ce nouveau mouvement formé de citoyens qui veulent s'opposer publiquement au projet de camping-roulottes municipal tel qu'originalement conçu. Les quatre conseillers ont même signé la pétition qui a circulé dans la salle lors de cette rencontre.

Non au projet tel qu'énoncé

Le Front commun est un regroupement de citoyens de Saint-Donat, animé par Jean-Jacques Forget, dont la famille est bien connue à Saint-Donat. Ce Front commun s'oppose au "projet du millénaire", tel que prôné par le maire Paquin, principalement pour deux raisons: ce terrain de camping ne devrait pas être implanté en plein cœur du village, et son financement — à hauteur de trois millions de dollars — devrait être assumé par des promoteurs privés et non avec l'argent des taxes des contribuables donatiens.

Pour ouvrir le petit déjeuner-causerie, M. Forget a fait un bref rappel des raisons qui l'ont amené à s'opposer au projet de camping. Il a lancé une invitation aux citoyens de Saint-Donat de se joindre à son mouvement pour les raison énumérées plus haut. Il a ensuite passé la parole à plusieurs intervenants, dont le conseiller Lambert qui a fourni à l'assistance les dernières nouvelles quant au projet du maire, comme une coopérative et autres. Puis ce fut au tour du conseiller Gaudet qui a déclaré avoir modifié, après mûre réflexion, sa position au sujet de ce projet de camping.

« Je suis heureux, a-t-il dit, de vous informer que je suis maintenant contre le projet actuel du camping ». Les participants ont alors accordé une ovation debout à cette déclaration du conseiller Gaudet. Plusieurs autres personns ont également pris la parole, dont Guy Robitaille, Raymond Blouin, président de l'Interassociation, André Chrétien, Charles Denis, Florian Longpré et Robert Lafleur.

Pour clore cette réunion, Jean-Jacques Forget a souligné qu'il importait qu'un grand nombre de personnes signent les pétitions contre le camping qui ont commencé à circuler. « Le Front commun contre ce projet est la preuve qu'il y a à Saint-Donat des forces vives avec lesquelles il va falloir désormais compter », a-t-il dit en conclusion.

BANQUE NATIONALE DU CANADA

Chers clients,

Nous sommes heureux de vous annoncer que nous nous sommes mérités le lauréat de la succursale de l'année 1999, au niveau régional et ce grâce à vous.

Nous tenons donc à vous remercier fortement pour la confiance que vous nous avez témoignés tout au long de l'année, et sachez que sans vous nous ne pourrions atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Nous poursuivons donc avec notre chronique mensuelle. Le REER: La clé de votre avenir. Que diriez-vous si vous pouviez augmenter vos contributions sans vous priver de tout? Si votre REER vous permettait de réduire vos impôts personnels? Et si vous obteniez un meilleur rendement sur votre investissement sans prendre tous les risques? Si vous pensez que ce n'est possible, c'est parce que vous ne connaissez pas encore les nombreux REER de la Banque Nationale. Par le biais du Prêt REER, vous pouvez augmenter votre cotisation à celui-ci, ou récupérer une partie ou la totalité de vos cotisations inutilisés, s'il y a lieu, et ainsi obtenir un remboursement d'impôt qui vous servira à éponger une partie ou la totalité du prêt contracté ou à réaliser d'autres investissements. En effet, depuis 1991, il est maintenant possible de récupérer les cotisations inutilisées au REER. En règle générale, cette stratégie est intéressante que si vous êtes en mesure de rembourser l'emprunt en deçà d'un an environ, ou si votre revenu de l'année se situe dans une tranche d'imposition plus élevée qu'à l'habitude.

Un autre outil à votre disposition, outre le prêt REER, est l'épargne périodique consistant à cotiser suivant le montant et la fréquence choisis par vous et d'accumuler de l'argent tout au long de l'année. L'investissement périodique est approprié si vous avez de la difficulté à épargner les sommes nécessaires pour effectuer votre cotisation annuelle et une façon rigoureuse et payante pour vous aider à atteindre plus facilement votre objectif annuel d'épargne REER. Les prélèvements s'effectuent automatiquement de votre compte bancaire et sont versés régulièrement à votre REER pendant toute l'année.

Pour en savoir plus, que ce soit de connaître le montant qui vous permettrait de maximiser votre cotisation REER, adhérer à un programme d'épargne périodique ou sur les façons mises à votre disposition pour récupérer vos cotisations REER inutilisées, renseignez-vous auprès de votre conseiller financier de la BANQUE NATIONALE. Ensemble, vous serez en mesure d'évaluer votre situation et de prendre les bonnes décisions en vue de la préparation de votre retraite.

BANQUE NATIONALE DU CANADA

Monique Riopel
Nathalie Diotte
400, rue Principale, St-Donat
J0T 2C0
Tél.: (819) 424-2033

Projet de fin du millénaire chez les artistes

Quelques artistes d'Art Boréal, à Saint-Donat, posent devant une murale installée à l'extérieur de l'église. C'est une commande du curé Auguste Legault et de Rachel Nielly qui racontre visuellement l'histoire du deuxième millénaire depuis la naissance du Christ. Une conception de Céline Gingras, cette murale a été réalisée avec la collaboration des artistes suivants: Jean-Charles Aubin, Gisèle Éthier, Céline Gingras, Huguette Issa, Orita Leprohon, Gisèle L'Heureux, Madeleine St-Amour, Michou Valin et Carole Wilson. *(Photo: Altitude)*

La technique et la technologie à l'avant-garde de votre confort!

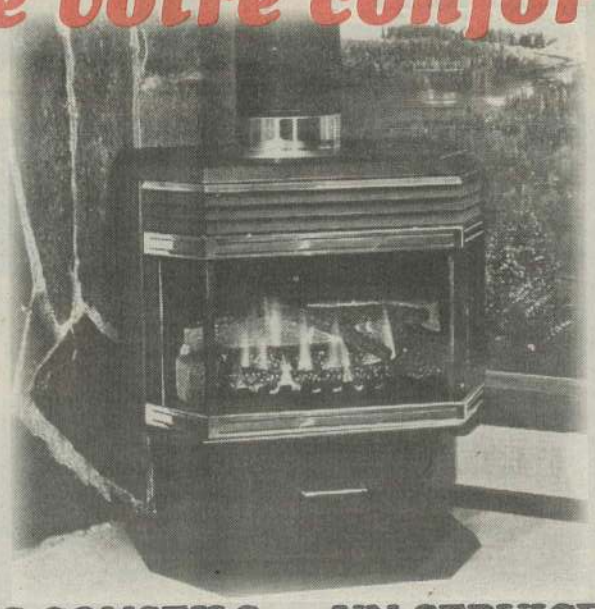

DES CONSEILS D'EXPERTS
Nous pouvons régler tout problème d'inspection d'assurance

UN SERVICE CONSCIENCIEUX
Nous installons ce que nous vendons

OUVERT TOUS LES DIMANCHES

BOUTIQUE
PRÉCISION CHALEUR

720B, Principale • Saint-Donat
424-4526
Michel Charette, *propriétaire*

Les motoneigistes doivent composer avec Dame nature

Le Club de motoneige St-Donat inc. profite de ce nouveau millénaire de l'an 2000 pour offrir à ses membres ses meilleurs vœux de santé, de joie, d'amour et de paix. Comme vous pouvez le constater, nous avons un début d'hiver très difficile pour les adeptes de la motoneige. Les premiers pénalisés sont les motoneigistes; suivent les commerçants qui vivent des retombées économiques que ce sport apporte à leur commerce. Si la température avait été normale à ce temps-ci de la saison, mon message serait très différent, et j'espère qu'au moment où vous lirez ces lignes, Dame nature aura vêtu son manteau blanc.

Certains commerçants de Saint-Donat ont convoqué une réunion spéciale avec les élus municipaux pour manifester leur mécontentement et critiquer le travail du président qui, soit dit en passant, n'a pas été invité à cette réunion. À la fin de la réunion, le président a été invité dans un caucus privé avec quelques commerçants et le maire. Ce qu'on exige du président: que le Club de motoneige pense en premier à satisfaire les demandes des commerçants. Une autre rencontre privée a eu lieu le lendemain entre le président et le maire. Cela nous a permis de trouver une entente. Jamais je n'aurais pensé déployer autant d'énergie à défendre un poste *bénévole* !

Cela dit, j'aimerais parler du travail colossal que le Club a fait depuis deux ans. La première année de notre mandat, nous avions comme objectif de redresser les finances du Club, de légaliser les traverses, de réparer adéquatement la machinerie, d'acheter une nouvelle surfaceuse, d'en louer une autre avec option d'achat et de réorganiser la sécurité dans les sentiers. Nos buts ont été atteints grâce à la participation b*énévole* de nos administrateurs qui ont mis le temps, les heures, l'effort et l'énergie voulus. La deuxième année connaît un début difficile: manque de neige, pluie, verglas, temps doux. Nous avons aussi été avisés que cette année, nous ne recevrons aucune subvention municipale et aucune subvention nous permettant de payer les salaires des chauffeurs et de l'employé à l'accueil, et les fonds pour défrayer les réparations de la machinerie et autres dépenses nous viennent de la vente des cartes de membres. Depuis deux ans, le Club a fait ses devoirs, et je sais qu'il y a encore des choses à améliorer comme l'entretien des sentiers. Mais il va falloir que les commerçants comprennent qu'une surfaceuse, ce n'est pas un poids léger et qu'il faut un minimum de neige pour pouvoir circuler et gratter les sentiers sans tout briser. Fait curieux: quand on explique aux motoneigistes, ils comprennent très bien la situation que tout le Québec vit présentement à cause de la température sur laquelle nous n'avons aucun contrôle. Malheureusement, certains commerçants semblent avoir beaucoup de difficulté à comprendre la même situation. Aucune aide bénévole de leur part, surtout pas d'encouragement, seulement des exigences !

Je termine en vous disant que pour le moment, je suis encore président de ce Club et qu'avec mes administrateurs, nous mettons tous les efforts possibles et impossibles pour satisfaire tout le monde, tout en composant avec Dame nature. Bon hiver, bonne randonnée, soyez prudents.

Le président **Guy Tardif**

La sécurité sur Internet

par Pierre Forget
collaboration spéciale

Si vous naviguez sur Internet, vous avez certainement l'impression, comme la plupart des gens, que votre cheminement est anonyme et ne laisse pas de traces. Détrompez-vous! Toutes les informations que vous demandez et qui vous sont transmises par le réseau Internet sont cataloguées quelque part dans une base de données. Vos courriels demeurent plus ou moins confidentiels, mais leur transmission est prise en note par les différents ordinateurs qui la retransmettent. Il n'y a probablement personne qui lit votre courrier, mais dans les cas de crimes commis à l'aide de l'Internet, la trace d'un courriel se lit aussi facilement que les pierres blanches du Petit Poucet!

Prenons l'exemple du créateur du virus Mélissa: même s'il avait volé le code d'un autre usager Internet et qu'il avait pris des précautions pour se camoufler, les traces de ses courriels ont mené à son numéro de téléphone et à son arrestation.

La même chose se produit lorsque vous faites des recherches sur Internet: prenons l'exemple de l'engin de recherche Alexa. Alexa a accumulé en mémoire toutes les habitudes de recherche des gens afin de pouvoir donner un meilleur service. Il y a environ six mois, il avait déjà accumulé 8 térabits de données (8 000 000 de mégabits), ce qui fait une quantité énorme d'information. Ceux qui ont écouté le film "2001, l'odyssée de l'espace" se rappellent certainement que l'ordinateur fou s'appelait Alex...

Et cela ne concerne qu'un seul engin de recherche. Les ordinateurs nous permettent de fouiller ces statistiques à une vitesse foudroyante, ce qui donne des résultats quelquefois surprenants. Bientôt, il nous sera proposé des implants introduits sous la peau qui seront une solution idéale pour les questions de sécurité. Vous n'aurez plus besoin de donner votre NIP: l'implant le transmettra automatiquement. Les portes s'ouvriront devant vous (les automatiques, bien entendu), votre voiture vous reconnaîtra et votre localisation s'inscrira à mesure sur un écran quelque part. De sorte que votre conjoint pourra savoir instantanément votre position. Il sera donc plus difficile de conter des mensonges; votre conjoint n'aura qu'à consulter votre base de données.

Toutes ces choses existent déjà et peuvent devenir un outil précieux. Si les enfants qui sont disparus récemment possédaient un tel implant, il serait facile de les retrouver. Mais cela pose aussi un problème d'éthique. Prenons l'exemple de l'afficheur téléphonique: tout le monde s'est habitué à voir le numéro ou le nom de la personne s'afficher lors d'un appel. On peut désactiver ce système afin de permettre aux personnes en refuge de téléphoner à leur conjoint sans qu'il puisse identifier la provenance de l'appel. Mais cela se fait aussi en sens contraire. Comme l'information est accumulée quelque part sur un ordinateur, je suis persuadé que le retraçage d'un appel peut se faire dans pratiquement toutes les circonstances, même si notre compagnie de téléphone nous dit le contraire. Chaque nouvelle solution amène de nouveaux défis.

Je crois qu'Internet est un outil très puissant et qu'il permettra à beaucoup de peuples d'accéder à la démocratie. La démocratie elle-même en profitera. Nos opinions, en autant qu'elles ne sont pas des critiques constantes, vont parfaire le système. C'est à nous à surveiller ceux qui nous surveillent et de leur faire connaître notre opinion. Il faut toujours critiquer le système, mais en proposant des solutions concrètes. ❑

CLUB INTERNET DE SAINT-DONAT

Salutations cordiales à toutes et à tous les internautes de Saint-Donat et des environs en ce début d'année 2000. Eh oui ! Nous y sommes enfin dans ce deuxième millénaire. Pour nous les « internautes », la porte des grandes explorations sur la toile mondiale s'ouvre toute grande. Qu'allons-nous y découvrir ? Je vous le donne en mille !

Le Club Internet de Saint-Donat entreprend la nouvelle année avec beaucoup d'optimisme. Le comité directeur est extrêmement heureux de l'encouragement de ses membres et de leur niveau d'implication dans les activités qui sont proposées. Qu'il suffise de mentionner la très forte participation au petit « social » de décembre dernier, alors que 25 membres ont bravé des conditions climatiques inclémentes pour participer à une très agréable dégustation de vins et de fromages. Grâce à la collaboration de toutes et de tous, ce fut là une occasion de joyeux et sympathiques échanges sur notre passion commune : l'Internet.

Par l'entremise du club, nous avons contribué à l'établissement de liens tangibles et à la création d'un réseau d'entraide fort utile pour notre collectivité. Un nombre impressionnant d'individus dans notre région, jeunes et moins jeunes, ont appris et continuent d'apprendre à apprivoiser ce médium de communication et d'accès à l'information. Notre centre local d'accès communautaire à l'Internet (CACI) — ouvert tous les lundis et mercredis de 19 h à 22 h — a aussi fortement contribué à cet essor. Plus de 110 cartes de membre ont été émises depuis son ouverture !

En ce début d'années 2000, le Club Internet lance une invitation pressante à tous les internautes de la région. Faites partie de notre grand décompte annuel (ou recensement) de ceux qui disposent d'un accès quelconque à l'Internet, soit à leur résidence, soit au travail, soit via un lieu d'accès public (un CACI, une bibliothèque etc.). Inscrivez-vous à titre d'internaute au bottin régional et faites partie de notre village virtuel, peu importe votre fréquence d'utilisation ou votre niveau d'expertise. Seuls trois renseignements de base sont exigés: (1) votre identité; (2) votre lien d'appartenance à Saint-Donat - résidence principale ou secondaire; (3) une adresse de courrier électronique où l'on pourra confirmer votre inscription.

Inscrivez-vous donc dans l'annuaire des Donatiens "internautes" faisant partie du "Village global" et qui sera affiché sur le site officiel de notre club. Rien de plus simple. Accédez à la page d'accueil du site à l'adresse: http ://www.saint-donat.org Transmettez-nous les renseignements requis, le tout sans aucune autre obligation de votre part. De plus, si vous connaissez toute personne susceptible d'être concernée par notre recensement, faites-le lui donc savoir.

Et qui sait ? Peut-être serez-vous tenté par une association plus « intime » avec notre club ? Dans ce cas, n'hésitez plus. La prochaine réunion de notre groupe est prévue pour le jeudi 27 janvier prochain, à 19 h, au sous-sol de l'école Ste-Bernadette.

Jacques Cotnoir
Club Internet de Saint-Donat

Des jeunes vieux en grande forme

En décembre avait lieu, au Centre civique Paul-Mathieu, à Saint-Donat, une rencontre de hockey oppposant le Club du Pub St-Donat au groupe des Jeunes Aînés des Laurentides (JAL). Dans la photo, une partie des jeunes vieux de 50 ans et plus qui sont actuellement en tournée à travers le Québec et qui s'apprêtent à partir en tournée européenne rencontrer des hockeyeurs de plusieurs pays. Ces joueurs s'entraînent régulièrement au Centre sportif de Ste-Agathe. Au centre de la photo, le président de la Ligue JAL, Jacques Rivard, 61 ans, et les deux gardiens de buts qui accompagneront les joueurs dans la tournée européenne: François Lafrenière (à gauche), de Saint-Donat, et Gilles Valiquette qui est aussi un des organisateurs de la Ligue. À l'extrême droite, un autre Donatien: Serge Rompré. *(Photo: ALTITUDE)*

20 ANS!!

Vous voulez faire une balade en motoneige ou en VTT mais n'en avez pas?

APPELEZ CHEZ...

SPORT & MARINE M.V. inc.
1108, Principale, Saint-Donat
424-3433

"LE" CENTRE DE LOCATION DE MOTONEIGES À ST-DONAT

C'est notre spécialité! ça et le service des produits YAMAHA.

Près de 30 motoneiges à votre disposition

et plus avec:

RÉCRÉATION CENTRALE ST-DONAT

La SHEDO est aux oiseaux

Eh oui. La Société d'horticulture et d'écologie de Saint-Donat est aux oiseaux parce que le jeudi 27 janvier, elle accueillera M. Gérald Gauthier pour une conférence sur *Les oiseaux au jardin*.

M. Gauthier est président du Club ornothologique des Hautes-Laurentides. Il s'y connaît très bien en aménagement paysager destiné à attirer nos amis ailés. Professeur à la retraite, il est très volubile et bon communicateur. Nous l'avons rencontré lors du week-end "Nature en ailes" le printemps dernier, et il a su nous enthousiasmer.

Comme d'habitude, la conférence se tiendra à la Maison de la culture de Saint-Donat à 19 h 30. L'entrée sera gratuite pour les membres; 5 $ pour les non-membres. Il s'agira de la dernière conférence avant d'entreprendre une nouvelle saison en mars prochain. Les lecteurs du *Journal* sauront en primeur le détail de la programmation dans l'édition de février. Un peu plus tard, les résidents de Saint-Donat et de Notre-Dame-de-la-Merci recevront le dépliant explicatif par la poste. À conserver précieusement.

Comme nos ressources financières sont très limitées, nous aurons besoin de partenaires pour ce dépliant (coût très raisonnable). Les personnes intéressées à nous donner ce coup de main devront communiquer avec notre présidente Sylvie Gobeil au 424-5097 ou avec moi au 424-5171 d'ici la fin du mois.

N'oubliez pas le 27 janvier 2000. Parlez-en à vos amis.

Line Pagé *pour la SHEDO*

Antennes Satellite du nord

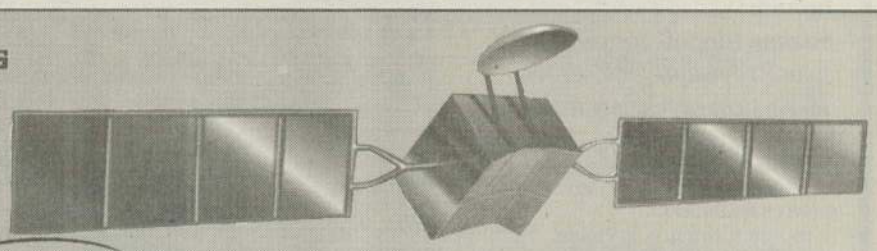

STAR CHOICE 199.00$
ou
Bell ExpressVu™ 12.49$/mois
*Certaines conditions s'appliquent

S Surveillance par caméra (C.C.T.V.)
A Alarme (VOL - FEU - GEL)
T Téléphonie (PRISES - CÂBLAGE INTÉRIEUR - RÉPARATION)
COMMUNICATIONS

Patrick Riopel,
technicien d'expérience
561-B, Principale, St-Donat
Tél.: 819-424-2965

SYSTÈME D'ALARME PARADOX
Système complet à partir de 499.00$
(syst. et inst. inclus)
Licence RBQ: 8227-9597-09

Carole Lussier remporte le gros lot au concours *«Ayez une tête de party»*

C'est rien de moins qu'un jéroboam, une bouteille de champagne contenant plus de trois litres, qu'a gagné Carole Lussier, de Saint-Donat, lors d'un tirage du temps des Fêtes à la Société des alcools du Québec, succursale de Saint-Donat, le jeudi 30 décembre dernier. Il s'agissait du concours *Ayez une tête de party* de la SAQ. On voit ici la gagnante recevant son prix du directeur de la succursale Georges Boivin.
(Photo: ALTITUDE)

Les sorties du Paradis du Quad St-Donat

La première grande sortie de l'an 2000 du Paradis du quad St-Donat aura lieu le samedi 15 janvier, avec départ à 9 h du garage Pinard Moto, 1933, route 125 à Ste-Julienne, pour se diriger vers Ste-Anne-des-Plaines. L'inscription est de 5 $, et on se renseigne auprès de Michel au 424-1633.

Par ailleurs, le Paradis du quad invite tous les intéressés à rouler dans ses sentiers d'hiver à partir du parc des Pionniers, sur les rives du lac Archambault, vers la rivière Michel, en suivant les indications, sur une distance de 35 km.

Les cartes de membre de la Fédération sont en vente aux endroits suivants: Sport et Marine MV, Polaris, Ultramar et bien sûr auprès des patrouilleurs.

Vous désirez apprendre à jouer au bridge?

Vous désirez apprendre à jouer au bridge ? Le Cercle de bridge Le Donatien offre un cours pour débutants à tous les intéressés. Ce cours s'adresse particulièrement à tous ceux qui n'ont aucune notion de jeu de bridge.

Vous désirez augmenter vos capacités de déduction, de logique et de mémoire dans un contexte amical ? Rien de plus facile. Le bridge vous procure tout cela.

Durée: minimum de huit semaines. Endroit: Maison de la culture de Saint-Donat. Heure: 19 h. Inscription le 24 janvier. Information: L. Boutin au 424-7326; courriel: lboutin@hotmail.com

VOTRE RETRAITE

Sylvain Le Cavalier

Autrefois, les gens prenaient leur retraite à 65 ans. De nos jours, nombreux sont ceux qui veulent la prendre à 55 ans pour s'assurer une retraite plus active alors que leur santé est encore bonne. Cependant, plus jeune on est lorsqu'on prend sa retraite, moins de temps on dispose pour accumuler des fonds et les faire fructifier. Donc, planifier pour une retraite confortable n'a jamais été aussi important.

Pour bien des gens, une retraite est réussie lorsqu'on peut autant que possible maintenir le niveau de vie dont on jouissait avant la retraite. Plus tôt on commence à investir, plus on est prêt financièrement lorsque survient le moment de la retraite.

Quelques-uns de principaux avantages d'investir dans un REER:

- Un remboursement d'impôt pour l'année de la cotisation
- Le dépôt se capitalise à l'abri de l'impôt tant qu'il n'y a pas de retrait, habituellement à la retraite

Lorsque vous commencez à retirer vos fonds de votre REER, ces retraits sont considérés comme un revenu imposable. Alors comment mettre sur pied un programme d'épargne pour la retraite ou profiter au maximum du programme que vous avez? Je peux vous y aider. Les meilleurs contributions à un REER sont les bons conseils.

CLARICA MC
Investissements et assurances de personnes. Depuis 1870.
C.P. 1256, Saint-Donat (Québec) J0T 2C0
424-9032
Sans frais: 1-888-304-9037
Télécopieur: 424-9037

Saint-Donat

ADOPTION DU BUDGET DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT POUR L'AN 2000

REVENUS

Revenus de sources locales	
• Taxes foncières générales:	4 010 195 $
• Taxes de fonds de roulement:	248 353 $
• Répartitions locales:	323 652 $
• Enlèvement et traitement résiduelles:	804 194 $
• Mesures transitoires:	127 480 $
• Appropration de surplus:	85 000 $
TOTAL ACTIVITÉ:	**5 598 874 $**
Compensations tenant lieu de taxes	
• Gouvernement du Québec:	104 388 $
• Organismes communautaires:	26 012 $
• Gouvernement du Canada:	2 903 $
TOTAL ACTIVITÉ:	**133 303 $**
Autres services rendus	
• Loisirs et culture:	78 035 $
• Recouvrement de tiers:	41 200 $
TOTAL ACTIVITÉ	**119 235 $**
Autres revenus de sources locales	
• Imposition de droits:	129 900 $
• Amendes:	96 400 $
• Revenus de placements:	124 000 $
• Approbation de soldes disponibles sur règlement d'emprunt:	807 $
• Contrat d'entretien rue Principale:	20 046$
TOTAL ACTIVITÉ:	**371 153 $**
Revenus de transferts	
• Subvention du Gouvernement du Québec:	132 915 $
TOTAL ACTIVITÉ:	**132 915 $**
TOTAL DES REVENUS:	**6 355 480 $**

DÉPENSES

Administration générale	
• Législation:	103 188 $
• Application de la loi:	54 500 $
• Gestion financière et administrative:	601 999 $
• Évaluation:	37 142 $
• Gestion du personnel:	159 282 $
• Autres dépenses de l'hôtel de ville:	99 896 $
TOTAL ACTIVITÉ:	**1 056 007 $**
Sécurité publique	
• Police:	612 150 $
• Incendie:	150 092 $
TOTAL ACTIVITÉ:	**762 242 $**
Transport	
• Administration:	61 211 $
• Voirie:	1 035 139 $
• Éclairage des rues:	40 407 $
• Quote-part C.I.T. Montcalm:	2 500 $
TOTAL ACTIVITÉ:	**1 139 257 $**
Hygiène du milieu	
• Aqueduc et égout:	264 672 $
• Enlèvement et traitement des matières résiduelles:	804 284 $
TOTAL ACTIVITÉ:	**1 068 956 $**
Santé et bien-être	
• Transport-santé:	4 500 $
TOTAL ACTIVITÉ:	**4 500 $**
Urbanisme et mise en valeur du territoire	
• Urbanisme et zonage:	126 144 $
• Promotion et développement économnique:	50 345 $
• Subvention programme de revitalisation:	18 000 $
• Logement O.M.H.:	10 115 $
• Promotion des activités touristiques:	15 000 $
• Autres subventions:	12 588 $
TOTAL ACTIVITÉ:	**232 192 $**
Loisirs et culture	
• Centre civique Paul-Mathieu:	113 027 $
• Plage et animation:	49 843 $
• Parcs et terrains de jeux:	245 608 $
• Bibliothèque:	71 239 $
• Aéroport	9 954 $
• Service aux équipements:	31 427 $
• Salaire du directeur:	44 061 $
• Activités culturelles:	17 323 $
TOTAL ACTIVITÉ	**582 482 $**
Autres dépenses	
• Fonds de roulement:	248 353 $
• Contribution obligatoire au fonds spécial de financement du gouvernement du Québec:	241 647 $
• Frais de financement:	1 019 844 $
TOTAL ACTIVITÉ:	**1 509 844 $**
TOTAL DES DÉPENSES:	**6 355 480 $**

CONSIDÉRANT que d'après le budget ci-haut, le conseil aura à pourvoir à des dépenses de 6 355 480 $ incluant le remboursement devant être effectué à son fonds de roulement pour la somme de 248 353 $, ainsi qu'une somme de 241 647 $ représentant la contribution exigée par le Gouvernement du Québec pour l'assainissement des finances publiques;
CONSIDÉRANT que les revenus non fonciers s'élèvent à 756 606 $;
CONSIDÉRANT que pour combler la différence, il est requis une somme de 5 598 874 $;
CONSIDÉRANT que l'évaluation imposable s'élève à 374 611 002 $;
CONSIDÉRANT que les revenus générés par le règlement numéro 90-344 assurant la compensation pour l'eau et le service d'égout seront de 104 089 $;
CONSIDÉRANT que les revenus générés par le règlement numéro 90-347 qui impose une tarification concernant les eaux d'aqueduc et d'égout de la municipalité pour acquitter les échéances annuelles en capital et intérêts dus en vertu des règlements numéros 91, 87-269, 87-277, 161, 86-251, 88-300, 90-332 et 90-333 seront de 152 600 $ pour l'an 2000 et pour l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout;
CONSIDÉRANT que les revenus générés par les règlements 92-371, 92-393, 93-413, 94-434 et 94-445, qui imposent une tarification concernant les eaux d'aqueduc de la municipalité pour acquitter les échéances annuelles en capital et intérêts dus en vertu de ces règlements seront de 21 986 $ pour l'an 2000;
CONSIDÉRANT que les revenus générés par le règlement numéro 89-324 seront de 804 194 $ pour assurer la collecte, le transport et le traitement des matières résiduelles;
CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 86-251 est de 780 pieds;
CONSIDÉRANT que l'évaluation foncière imposable affectée par le règlement numéro 87-273 s'élève à 36 516 600 $;
CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 88-300 est de 449.96 pieds;
CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 89-319 est de 420 pieds;
CONSIDÉRANT que l'évaluation foncière imposable affectée par le règlement numéro 89-320 s'élève à 2 629 300 $;
CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 89-321 est de 373,27 mètres;
CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 90-332 est de 791.65 pieds;
CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 90-333 est de 414.5 pieds;
CONSIDÉRANT que l'évaluation foncière imposable affectée par le règlement numéro 90-334 s'élève à 1 361 100 $;
CONSIDÉRANT que l'évaluation foncière imposable affectée par le règlement numéro 90-335 s'élève à 5 302 400 $;
CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 90-336 est de 586,01 mètres;
CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 92-393 est de 200,88 mètres;
CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 92-393-1 est de 267,93 mètres;
CONSIDÉRANT que le fronatge des lots affectés par le règlement numéro 93-412 est de 1 645.45 pieds;
CONSIDÉRANT que le fronatge les lots affectés par le règlement numéro 94-431 est de 1 645 45 pieds;
CONSIDÉRANT que l'évaluation foncière imposable affectée par le règlement numéro 95 469 s'élève à 9 240 500 $;
CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 95 469-1 est de 3 628.98 pieds;CONSIDÉRANT que l'évaluation foncière imposable affectée par le règlement numéro 93-413 s'élève à 564 300 $;
CONSIDÉRANT que le frontage des lots affectés par le règlement numéro 92-376 est de 212.57 pieds;
PAR CES MOTIFS, il est proposé par M. André Gaudet et unanimement résolu qu'une taxe générale de 1,07049 $ par 100 $ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables de cette municipalité:
Une compensation, dont les différents montants sont fixés au règlement numéro 90-344 soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables desservis par les réseaux d'égout et/ou d'aqueduc de la municipalité.
Une tarification, dont les différents montants sont fixés aux règlements numéros 90-347, 92-371, 92-393, 93-413, 94-434 et 94-445 soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds desservis par les réseaux d'égout et/ou d'aqueduc de la municipalité.
Une taxe spéciale au taux de 5,41283 $ du pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposable affectés par le règlement numéro 86-251.
Une taxe spéciale au taux de 0,03257 $ par 100 $ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 87-273.
Une taxe spéciale au taux de 5,24033 $ du pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 88-300.
Une taxe spéciale au taux de 0,3620 $ du pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 89-319.
Une taxe spéciale au taux de 0,02588 $ par 100 $ d'évaluation soit et est imposée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 89-320.
Une taxe spéciale au taux de 0,72184 $ du mètre de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 89-321.
Une taxe spéciale au taux de 5,2548 $ du pied de frontege soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 90-332.
Une taxe spéciale au taux de 4,3436 $ du pied de fronatge soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 90-333.
Une taxe spéciale au taux de 0,46551 $ du 100 $ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 90-334.
Une taxe spéciale au taux de 0,06698 $ par 100 $ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 90-335.
Une taxe spéciale au taux de 0,60947 $ du mètre de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 90-336.
Une taxe spéciale au taux de 14,30277 $ du mètre de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 92-393.
Une taxe spéciale au taux de 1,24354 $ du mètre de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens fonds imposables affectés par le règlement numéro 92-393-1.
Une taxe spéciale au taux de 0,06110 $ du pied de fronatge soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 93-412.
Une taxe spéciale au taux de 0,76811 $ du pied de fronatge soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 94-431.
Une taxe spéciale au taux de 0,03534 $ par 100 $ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 95-469.
Une taxe spéciale au taux de 0,25916 $ du pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 95-469-1.
Une taxe spéciale au taux de 0,18129 $ par 100 $ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 93-413.
Une taxe spéciale au taux de 1,49913 $ du pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 92-376.
Une tarification, dont les différents montants sont fixés au règlement 89-324 soit et est imposée et sera prélevée de tout propriétaire occupant et/ou non occupant ayant un ou plusieurs locataires, sous-locataires ou occupant, pour la collecte, le transport et le traitement des matières résiduelles.
Une taxe générale spéciale au taux de 0,06630 $ par 100 $ soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds impôsables de cette municipalité, pour les remboursements à effectuer au fonds de roulement.
Toutes ces taxes seront prélevées selon l'évaluation ou le frontage ou l'unité étant ceux portés au rôle actuellement en vigueur ou selon la manière prévue aux différents règlements pour pourvoir aux dépenses prévues au budget ci-dessus.
Le budget ici adopté pour l'exercice financier de l'an 2000 sera publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Municipalité.

Optique Expert du Nord
Pour vos yeux
STE-AGATHE: (819) 326-8121
40, boul. Morin 1-800-581-8121
STE-ADÈLE: (450) 229-8300
1150, Bourg-Joli
SOLDE D'INVENTAIRE
50% DE RABAIS
Sur toutes les montures (étiquettes vertes)
Valide jusqu'au 31 janvier 2000

Le Journal Altitude 1350
2e cahier

Le Courrier du Père Noël, huit ans déjà!

Ruby De Castegnier a fait cette année de jeunes heureux à St-Donat, Notre-Dame-de-la-Merci et Entrelacs. Le défilé de nuit, avec ses multiples bougies, a attiré une foule considérable tout le long du parcours.
(photos: ALTITUDE)

Groupe Investors
LES SERVICES INVESTORS LIMITÉE

DE BONNES RÉSOLUTIONS POUR L'AN 2000?

Faites-vous un cadeau en suivant quelques conseil fiscaux pour les jeunes familles.

Aimeriez-vous discuter des points suivants avec moi?

	oui	non
Cotisez au REER de votre conjoint pour fractionner les revenus futurs de retraite.	❑	❑
Empruntez pour cotiser à vos REER.	❑	❑
Cotisez au nouveau régime d'épargne études subventionné.	❑	❑
Utilisez les règles fiscales avantageuses pour les frais de garde d'enfants.	❑	❑
Comment rémunérer votre enfant de 18 ans et plus pour la garde de vos enfants de 15 ans et moins.	❑	❑
Déduisez vos intérêts payés sur les prêts étudiants dans votre déclaration d'impôt.	❑	❑
Remboursez vos dettes non-productives avant de réduire votre hypothèque.	❑	❑
En cas de séparation; Demandez immédiatement une révision de votre prestation fiscale pour enfants.	❑	❑
Utilisez les crédits pour frais de scolarité admissibles pour vos enfants de 16 ans et plus qui suivent des cours dans le cadre d'activités parascolaires.	❑	❑
Pour ceux qui exploitent une entreprise ou pour ceux qui possèdent des immeubles locatifs; Envisagez une rémunération à votre conjoint ou à un enfant.	❑	❑
Cotisez à un REER permet à une famille d'abaisser le revenu familial net et permet aussi de maximiser une multitude de crédits d'impôt remboursables.	❑	❑
Obtenez le plus tôt possible un numéro d'assurance sociale pour vos enfants afin de ne pas retarder l'obtention de la subvention fédération de 20% à l'égard des R.E.É.É.	❑	❑

Si vous avez répondu OUI à une de ces questions, je vous invite à me téléphoner ou mon adjointe Diane pour un rendez-vous GRATUIT D'UNE HEURE

Louise Brière, CGA
Planificateur financier
519A Principale, St-Donat, Qc
Téléphone St-Donat - Ste-Agathe: 424-3620
Télécopieur: 819-424-3280
Courriel: brierl1@investorsgroup.com

POTINS Potins

Réunions AL-ANON à NDM tous les mercredis soir à 19 h 30 au 1938, route 125, face au Marché Deguire. Informations: Thérèse au 424-3057 ou Claudette au 424-2103.

* * *

Demandez à Bob Bélanger comment il a fait pour maîtriser des rennes qui avaient pris la poudre d'escampette sur la 125 en direction d'Entrelacs.

* * *

Carole Therrien devra faire hausser sa porte de garage si elle veut conserver son titre de transporteur officier de la canne de bonbon à Noël.

* * *

Le petit Samuel Rémy a fêté son 4e anniversaire de naissance à Saint-Donat où il s'est cassé un bras. C'est dans le plâtre qu'il est retourné chez lui, avec ses parents, à Cold Lake, Alberta.

* * *

Bon rétablissement à notre pronostiqueur météo Chappy qui a subi une intervention.

* * *

Mêmes vœux de rétablissement à Jean-Paul Marion qui a hâte d'aller prendre son café avec les copains.

* * *

La maison de production *La Fabrique d'Images*, de Montréal, assistée de *L'Atelier CLAP* pour la logistique, aura passé une semaine à Saint-Donat en début de janvier pour le tournage d'une publicité sur la Ford Focus, modèle européen, donc une production qu'on ne verra pas en Amérique. Ça leur prenait un environnement sauvage, de la neige et un orignal. Ils ont trouvé tout cela ici, et c'est dans le parc du Mont-Tremblant, à proximité, qu'il ont tourné les images.

La tradition se continue

Dans le temps des Fêtes, c'est une tradition pour la grande famille Issa, de Saint-Donat, de se réunir et de festoyer comme bon se doit. Plusieurs se reconnaîtront ici. *(photo: ALTITUDE)*

Québec
Ministère des Ressources naturelles

AVIS PUBLIC

LA GESTION DES FORÊTS PUBLIQUES DE LANAUDIÈRE

VOTRE OPINION COMPTE !

PRÉSENTATION DES PLANS D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Vous êtes invité à consulter les plans quinquennaux et généraux d'aménagement forestier pour le territoire public ci-dessous illustré. Ces plans, présentement en révision, sont soumis au ministère des Ressources naturelles par les industriels forestiers qui s'approvisionnent sur les forêts publiques des MRC de Matawinie et d'Autray.

Les plans présentent les activités d'aménagement qui seront réalisées au cours des prochaines années dans les forêts publiques : les traitements sylvicoles, les superficies aménagées, la localisation des coupes ainsi qu'une évaluation des volumes de bois qu'il sera possible de récolter annuellement.

Cette période d'information et de consultation vous permettra de savoir où, quand et comment se fait la récolte de bois.

Période d'information et de consultation **5 janvier au 18 février, sur rendez-vous**, du lundi au vendredi (sauf jours fériés), de **8 h 30 à 12 h** et de **13 h à 16 h 30**, au :

Ministère des Ressources naturelles
Forêt Québec
Unité de gestion de l'Assomption-Matawin
880, rue Brassard
Saint-Michel-des-Saints
(Québec) J0K 3B0

Le personnel forestier sera disponible pour expliquer divers éléments des plans et répondre à vos questions.

Attention ! Pour formuler un commentaire ou discuter d'un point particulier d'un plan, vous devez transmettre une demande par écrit, *AU PLUS TARD LE 24 JANVIER 2000*, expliquant vos préoccupations.

Pour plus d'information ou pour prendre rendez-vous, composez le (450) 833-6385.

Le Courrier du Père Noël

MERCI

ADE NDM
Âge d'or NDM
Boulangerie St-Donat
Centre de pompes St-Donat
Chevaliers de Colomb
Club motoneige NDM
Fleuriste St-Donat
Club Optimiste St-Donat
Duo Design
Metro (Gaétan Denis)
Filles d'Isabelle
Place Monette
Garage Marcel Lamarche
J.P.G.
Jérôme Tassé forestier
La Cueillère à Pot
La Petite Mission de chemin
Les Excavations Légaré
Les Pompiers NDM
Lynn Lafrenière (Montréal)
Municipalité de St-Donat
Municipalité NDM
Entreprises Normand Forget
Pharmacie Allard et Gagnon
Provigo (André et Pierre Therrien personnel)
Pub St-Donat
Publi-sac
Quad V.T.T. Ouareau
Resto Bistro du Coin
Pétanque Rita et René Faucher
Multi marques (Hubert Robin)
Rest Area
Resto du Lac Blanc
Vigmark
Cuisto du Nord
La Petite Michele
Autobus du Lac Archambault
Bell Canada (Monsieur Jacques
Riopel
Influence Coiffure
Jean Rémy (forgeron, antiquaire)
Jardin du Cadeau
Excavations Victor Lambert
Journal Altitude
Altitude Communications
Mécanique L.P.G.
Manoir des Laurentides
Maison des Jeunes
Westburne (Michael Ferguson)
Variétés St-Donat

Évidemment cette liste n'est pas complète nous nous en excusons

gracieuseté du Journal Altitude

Le gros lot du bingo le Grand Tour remporté à Chertsey

Le Grand Tour a encore fait des heureux à Chertsey le 18 décembre dernier. En effet, c'est Lise Toupin qui a remporté le gros lot de ce jeu, soit un montant de 14 784 $.

Mme Toupin participait au programme régulier de bingo organisé par R.O.B.C. à la salle communautaire de Chertsey. Elle prenait part au jeu Le Grand Tour, un jeu de bingo en réseau diffusé simultanément dans plusieurs salles de bingo du Québec. Elle a été la seule à réussir la carte pleine parmi les milliers d'autres joueurs ce jour-là.

Sept soirs par semaine, Le Grand Tour offre un gros lot quotidien de l'ordre de 25 000 $ à travers le Québec. Le montant de ce lot est estimé selon les ventes pour ce jeu dans toutes les salles participantes.

Les profits des ventes en salle du jeu Le Gand Tour sont partagés à parts égales entre les organismes sans but lucratif dans les salles participantes et la Société des bingos du Québec, une filiale de Loto-Québec. L'exploitant de la salle à Chertsey est Francine Gaudet (Nicole Marquis).

Un moment d'histoire à Saint-Donat

En fouillant dans les photos de famille, Robert Issa en a trouvé plusieurs d'intérêt pour les Donatiens de longue date. En voici une qui fut prise vers la fin des années 50 lors d'une fête. De gauche à droite, à partir du haut: Gilles Régimbald, Germain Régimbald, Raymond Issa, Guy Issa, Victor Issa, André Issa et Yves Issa. Milieu: Laurent Issa, Clément Issa, Marc Issa et Yvon Légaré. En bas: Armand Légaré, (prénom inconnu) St-Amour, Serge Issa, Jean-Claude Lagacé et Camil Lagacé. Ces informations ont été fournies par Guy Issa, le père de Robert, et complétées par Serge Issa, l'oncle de Robert.

Le mot du maire d'Entrelacs

André Thibault
maire

Un nouveau millénaire s'est introduit par la grande porte de notre vie simplement, sans heurts et à la suprise de tous, sans *bogue*. C'est avec nostalgie que nous avons franchi ce nouveau cap, car il nous fait réaliser, au moins pour les personnes de mon âge, que la majeure partie des années qui nous furent prêtées sont à jamais disparues. Il faut donc tourner la page, et si par malheur certains n'ont pas su en profiter, ces moments qui nous furent offerts ne reviendront plus jamais.

Durant notre jeunesse, on se rit de la vie en croyant qu'elle est nôtre et que nous saurons la mater à notre guise. Mais hélas, trop vite, nous réalisons que nous n'en sommes pas les maîtres !

Nous avons eu la chance de vivre dans un monde où tout était possible, ou presque. Les opportunités nous tendaient les bras, et ceux qui ont voulu se donner la peine de réussir ont atteint leur but.

Les grands hommes de notre siècle qui ont laissé leurs marques sont ceux qui ont "osé", et ils ont atteint les réalisations qui étaient à leur mesure. La nouvelle génération se démarquera et prouvera au monde de l'an 2000 leur capacité de réaliser leur rêve.

Croyons en l'avenir, croyons en cette jeunesse qui nous talonne et qui, bientôt, prendra notre place, et souhaitons-lui pour ce nouveau millénaire de trouver la force de s'affirmer et de nous démontrer que nous avions raison d'avoir confiance en elle.

Bonne et Heureuse Année à tous et bonne chance à ceux qui, bientôt, nous remplaceront.

EXCAVATION RICHARD DUVAL
DÉNEIGEMENT
(450) 228-3834
INSTALLATION SEPTIQUE • SERVICE DE PELLE ET PÉPINE
INSTALLATION DU BIOFILTRE *ECOFLO* • TERRASSEMENT

BMR le groupe
au *centre* de la rénovation
EUGÈNE MONETTE INC.
Matériaux de construction
PELLE TRAÎNEAU
• Pelle traîneau de 22" avec godet en poly vert renforcé d'une lamelle d'usure en acier galvanisé, manche en acier tubulaire, finition émail cuit gris
26.97
REVÊTEMENT PIN BLANC
V joint 5/8 x 6" + 1 côté peigné
.55 PI. LIN.
8225, rte 125, Chertsey
(450) 882-2222 • (819) 424-5456 • Fax: (450) 882-1211
2650, Doncaster, Val-David
(819) 322-3833
310, ch Ste-Margerite, Ste-Margerite-du-Lac-Masson
(450) 228-2526
LIVRAISON GRATUITE

Le nouvel exécutif du PQ de Bertrand

L'assemblée annuelle du Parti Québécois de Bertrand a élu dernièrement son nouvel exécutif. De gauche à droite dans la photo: Hélène Savage-Dagenais, de St-Hippolyte; Marie-Christine Paré, de Ste-Adèle; François Grégoire, de St-Sauveur; Isabelle Lavoie, de Saint-Donat; la présidente Gisèle Godreau, de Ste-Agathe; Sylvain Gauthier, de Val-des-Lacs; le député Claude Cousineau; Martial Laforest, de Ste-Lucie; Françoise Garand, de Ste-Lucie, et Roger Dagenais, de St-Hippolyte. N'apparaissent pas dans la photo: Marc Trachy, de St-Sauveur; Pierre Haché, de Val-Morin; Sébastien-Guy Bélanger, de Ste-Agathe; Marie-Thérèse Doré, d'Ivry-sur-le-Lac; Pauline Paradis, de Ste-Adèle, et Jean-Marc Lefebvre, de Val-Morin.

Grande caravane des motoneigistes pour marquer le 25e du sentier #3

(JL) - Il y aura randonnée historique des motoneigistes au Québec commémorant la fondation du premier sentier Trans-Québec #3, aujourd'hui appelé le Sentier des pionniers. Cette randonnée, reliant Mont-Laurier à Québec, aura lieu du 17 au 21 janvier, en passant par Saint-Donat.

Tous les motoneigistes intéressés peuvent y participer en s'inscrivant gratuitement auprès des responsables de leur région. Cette randonnée coincide avec la participation à la Semaine de la sécurité motoneige mise de l'avant par la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ). Jean-Pierre Mandeville en est le coordonnateur, et on peut le rejoindre à Montréal au 514-353-3948.

Le départ se fera le mardi matin à 9 h du motel Riverain, à Mont-Laurier. On se dirigera alors vers Saint-Donat, par le parc du Mont-Tremblant, avec arrivée le même jour à 17 h au Château Montcalm. À noter qu'à toutes les escales nocturnes, il y aura souper-spectacle avec Frank Olivier. Le premier a donc lieu le 18 au soir au Château Montcalm, et tous sont invités à aller voir et entendre gratuitement ce crooner des Laurentides qui fait sa marque partout où il passe.

Après le départ de Saint-Donat le mercredi 19 au matin, il y aura arrêt au Resto Aéréa, de Notre-Dame-de-la-Merci pour la pause-café, pour ensuite se diriger vers St-Côme, St-Jean-de-Matha, St-Gabriel-de-Brandon (couche), Yamachiche, Grand-Mère (coucher), St-Prosper, N.-D.-de-Portneuf, Neuville et arrivée à Ste-Foy le vendredi 21 janvier. Le chef de la caravane sera Bob Petit. Les intéressés peuvent se joindre au groupe pour participer en tout ou en partie à cette caravane. ❑

La parole est au maire de NDM

Raymond Brissette
maire

En ce début d'un nouveau millénaire, je souhaite à chacun d'entre vous que cette année 2000 vous apporte la santé, le bonheur et la prospérité.

Je tiens à souligner la bienvenue à M. Benoît Marsolais qui, depuis le 4 janvier dernier, s'ajoute à notre équipe au poste de directeur des services municipaux. M. Marsolais a une excellente formation en technique de génie civil et compte plusieurs années d'expérience dans le domaine municipal. Le comité de sélection et moi-même sommes assurés que M. Marsolais sera à la hauteur de vos attentes. Pour toutes demandes, n'hésitez pas à le contacter au bureau municipal.

J'aimerais remercier sincèrement M. Stéphane Morin pour l'excellence de son travail au sein de notre municipalité au cours des trois dernières années, et je profite de l'occasion pour lui souhaiter la meilleure des chances dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Le 17 décembre dernier, nous avons adopté notre budget pour l'année 2000, et c'est avec beaucoup de travail et de frustration que nous avons équilibré le budget.

Je dois malheureusement vous annoncer ici que notre taux de taxation sera majoré de 14 ¢ du 100 $ d'évaluation pour l'année 2000. Cette hausse nous est inévitable par suite du dépôt du nouveau rôle triennal d'évaluation foncière déposé en octobre dernier. Nous subissons une baisse de 3 844 235 $ en évaluation imposable, se traduisant par un manque à gagner considérable de ± 60 000 de nos revenus.

La décision de Québec de refiler, cette année encore, la facture du Pacte fiscal de 300 M aux municipalités, et qui représente pour nous une facture de 72 603 $, est un autre facteur à cette augmentation. Dans les années passées, la facture a été absorbée en totalité à même les budgets. Cependant, il nous est impossible de le faire cette année.

Il est important de mentionner qu'à la base, Québec nous a imposé cette facture pour atteindre le déficit zéro, mais nous ne pensions pas que cette facture allait être récurente avec l'objectif du déficit zéro atteint.

En ce qui concerne la négociation d'une première convention collective de travail pour les employés de la municipalité, les dernières offres de la municipalité ont été rejetées lors d'une rencontre tenue le 22 décembre 1999.

Le syndicat a donné des indications relatives à son intention de soumettre les questions en litige à un processus d'arbitrage obligatoire par un tiers.

La conciliation a confirmé qu'elle croyait que le processus de négociation était arrivé à son terme et que l'arbitrage était sans doute inévitable. ❑

Le Club motoneige NDM s'informatise

Le Club Motoneige de Notre-Dame-de-la-Merci est à l'heure de l'informatique. Ceux qui possèdent un ordinateur n'ont qu'à demander à Pierre Forget d'être branché sur Netaxis pour ainsi avoir accès à toutes les informations virtuelles concernant la motoneige, ce qui inclut le site web du Club au (*www.st-donat.com/motoneige/ndm*).

Pour les motoneigistes, il y a aussi le site des internautes (*www.motoneigeauquebec.com*). On y trouve beaucoup d'information sur les régions, les clubs ainsi qu'un groupe de discussion sur des sujets généraux et les sentiers. Sur ce site se trouve également une autre page web du Club de NDM indiquant les conditions quotidiennes des sentiers.

Depuis le 23 décembre, l'entretien des sentiers s'effectue sur une base régulière. Étant donné que les conditions n'étaient pas excellentes, les responsables ont demandé aux motoneigistes de circuler avec prudence. Malgré tout, avec la période des Fêtes, les adeptes ont fort apprécié leur randonnée.

L'ouverture hâtive des sentiers à NDM a permis un premier essai de l'ATTAK. Étant les premiers de la région à surfacer les sentiers, M. Robert Bessette est venu à Notre-Dame-de-la-Merci le lundi 27 décembre avec son véhicule hybride afin d'effectuer, dans les sentiers du Club, ses premiers essais. «Il a trouvé notre réseau très adéquat, rapporte Jacque Levasseur, du Club de NDM, et il fut enchanté de sa première sortie malgré quelques bris mécaniques. Mais que voulez-vous, c'est un prototype.»

J.P. SERVICE
561C, Principale
Saint-Donat
RÉPARATION
D'ÉLECTROMÉNAGERS
(819) 424-4067

Les Optimistes de NDM

Les 4 et 5 décembre avait lieu la guignolée des optimistes de Notre-Dame-de-la-Merci. Les responsables tiennent à remercier tous les bénévoles qui ont donné de leur temps à la collecte des denrées. Les gens ont été très réceptifs et généreux.

Il y avait environ 150 convives au brunch annuel le 12 décembre, suivi du dépouillement de l'arbre de Noël. En tout, 67 enfants ont reçu un cadeau du Père Noël. Cette fête était organisée en collaboration avec la municipalité.

La gagnante du super panier de cadeaux, d'une valeur de 500 $, est Mme Rose Aimée Michaud, du domaine Montcalm. C'est Josée Lacroix qui lui a vendu le billet chanceux. Les fonds ainsi recueillis serviront à offrir des activités durant l'hiver aux jeunes de NDM.

Rappelons qu'il y aura réunion de zone le dimanche 23 janvier, à 10 h 30, à la salle l'Orchidée au 1948, chemin Notre-Dame-de-la-Merci. Bonne Année 200 à tous.

C'est Rose Aimée Michaud (à gauche), du domaine Montcalm à NDM, qui a gagné le super panier de cadeaux de Noël lors du dépouillement de l'arbre des Optimistes à la salle communaitaire. On la voit ici avec Josée Lacroix qui lui a vendu le billet gagnant.

Âge d'or de NDM

L'an 2000 a fait son apparition sans problème. Les activités de l'Âge d'Or de NDM reprennent pour le mois de janvier.

La présidente, Mme Thérèse Ahern, espère que vous avez passé un bon beau temps des Fêtes. Nous avons hâte de vous revoir en grand nombre à nos bingos réguliers et autres activités.

Le 20 janvier, bingo à 13 h 30. Le 27, soupe de l'amitié à midi. Toutes les activités ont lieu à la salle l'Orchidée.

Monique Guérin, *secrétaire*

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI

Notre-Dame-de-la-Merci

AVIS PUBLIC

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2000

Le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci a adopté lors de sa session spéciale, tenue le 17 décembre 1999, les prévisions budgétaires pour l'année 2000 et le programme triennal d'immobilisations qui se résument comme suit:

REVENUS		DÉPENSES	
Taxes:	1 101 438 $	Administration générale:	323 873 $
Paiements tenant lieu de taxes:	22 070 $	Sécurité publique:	177 252 $
Autres revenus de sources locales:	64 516 $	Transport:	473 616 $
Transferts:	231 198 $	Hygiène du milieu:	98 124 $
TOTAL:	**1 419 222 $**	Santé et bien-être:	1 000 $
		Urbanisme & mise en valeur du territoire:	102 434 $
		Loisirs et culture:	80 631 $
		Frais de financement:	172 292 $
		Surplus accumulé affecté:	(10 000) $
		TOTAL:	**1 419 222 $**

Évaluation imposable = 72 572 965 $

• TAXE FONCIÈRE = 1,4255 $ du cent dollars d'évaluation réparti comme suit:
- Administration générale = 1,0113 ¢ du cent dollars.
- Sûreté du Québec / Loi 145 = 0,1892 ¢ du cent dollars.
- Voirie locale / Loi 145 = 0,125 ¢ du cent dollars.
- Réforme Trudel = 0,10 ¢ du cent dollars.

TAXE SPÉCIALE - Règlement 92-91 (complexe & garage municipal)= 0,0684 ¢ du cent dollars

TAXE SPÉCIALE - Règlement 132-94 (tour de communication) = 0,0238 ¢ du cent dollars.

Donné à Notre-Dame-de-la-Merci, ce cinquième jour de janvier 2000.

Jean Maurice Gadoury
directeur général et secrétaire-trésorier

La Croisade

La solution du mois de décembre

M	I	L	L	E	N	A	I	R	E	■	F
A	R	E	■	M	E	N	E	E	■	L	I
C	E	S	S	I	O	N	■	N	E	O	N
H	■	■	E	S	C	U	D	O	■	R	E
I	I	■	R	E	A	L	■	V	E	R	S
N	O	I	R	■	N	E	■	A	R	A	S
A	N	N	U	L	A	S	■	T	R	I	E
T	■	■	R	A	D	■	P	I	O	N	S
I	L	■	E	D	I	T	I	O	N	S	■
O	I	E	S	■	E	■	A	N	E	■	E
N	O	N	■	A	N	O	N	■	E	S	T
S	N	■	O	N	■	R	O	I	S	■	E

Il y aura relâche pour un temps indéterminé de la grille des mot croisés puisque son concepteur, Michel Beauchamp, retourne aux études universitaires en traduction. Nous lui souhaitons bon succès.

Les vendredis de janvier:

BUFFET GRATUIT 5 à 9

2 pour 1

Fondue Chinoise à la quelque chose...

à partir de 12.95$ par personne

vendredis, samedis et dimanches

2177, rte 125 sud, St-Donat

Tél.: (819) 424-1420

Qu'est-ce que le phénomène des OGM?

Françoise Nadon

Que d'hypothèses, de questions, de scénarios avons-nous élaborés en vue d'effectuer le fameux saut dans ce nouveau millénaire !

Eh bien, c'est fait. Nous y sommes, sains et saufs avec probablement, pour plusieurs, quelques kilos de plus puisque notre bonne cuisine traditionnelle, quoique savoureuse, ne soit pas tout à fait adaptée à notre mode de vie actuel. Quoi qu'il en soit, pour le "bogue", il ne s'est rien passé d'extraordinaire. Le transfert de millénaire s'est fait sans égratignures.

Malheureusement, d'autres coins de la planète sont aux prises avec des problèmes majeurs: la Frande, par exemple, a connu une fin de millénaire dévastatrice. Ici à Saint-Donat, rien de tout cela. Il n'en reste pas moins que nous avons du travail à faire au sujet de notre compréhension des enjeux de ce 21e siècle qui s'amorce, et ils sont gigantesques ces enjeux: gestion de l'eau, de la forêt, respect des droits de la personne et j'en passe.

Tout récemment, les médais nous informaient d'une autre menace: les organismes génétiquement modifiés (OGM) qui sont allègrement offerts dans nos supermarchés.

Personne ici au Québec, ni au Canada, ne s'offusque de ça ni ne s'inquiète. Pourtant, de l'autre côté de l'Atlantique, la mobilisation de l'Union européenne est telle qu'on a fermé les frontières aux aliments transgéniques et que l'étiquetage sera obligatoire en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Japon.

De ce côté-ci de l'océan cependant, tout reste à faire. Nous n'avons pris conscience du phénomène des OGM cachés que depuis quelques mois. C'est le tapage médiatique, qui a accompagné en Europe la publication d'importantes études sur les dangers potentiels de ces aliments pour la santé humaine et pour l'environnement, qui commence à en réveiller quelques-uns.

Figurez-vous que le Canada avait déjà approuvé, en 1995, la commercialisation de plantes transgéniques que l'on retrouve déjà, selon les estimations de Santé Canada, dans 60 à 75 % des aliments transformés vendus dans nos supermarchés. Ce qui faisait dire au scientifique David Suzuki que la population nord-américaine sert de cobaye aux multinationales des biotechnologies qui, tout comme nos dirigeants, n'ont fort probablement aucune idée des effets possibles à long terme des aliments transgéniques que nous consommons à notre insu. Pire ! Santé Canada, notre chien de garde en matière de santé et salubrité publique, a approuvé ces aliments sur la foi d'études produites par... les compagnies productrices d'OGM.

Le 20 janvier 2000 se tiendra à Montréal une réunion de l'Organisation des Nations-Unies sur le thème de la biosécurité, au cours de laquelle devrait être mise en place une convention sur la sécurité alimentaire visant à baliser la commercialisation des OGM.

Pour faire entendre votre voix ou donner votre opinion sur ce sujet, vous pouvez joindre d'autres groupes et M. Pascal Martel (Biotech Action Montréal) UQAM: tél. 514-987-3000 & 4077; Fax. 514-987-3615; Courriel. grip@uqam.ca ; Internet. www.er.uqam.ca/nobel/grip

Il y va de notre survie et celle de nos enfants; votre engagement est important. Bonne Année quand même!

Contes et légendes du temps des Fêtes

Henri Godon (Denis Massé) et Adèle (Anne Tessier) ont raconté trois belles légendes aux élèves du deuxième cycle de Saint-Donat en décembre dernier. C'est dans un rythme très enjoué que la légende du Bateau de Marie, de Rose Latulipe et Sécheur de mocassins auront défilé cet après-midi-là. Plusieurs élèves ont pu également participer à un échange cacophonique musical des plus joyeux. *(photo: ALTITUDE)*

Fin d'année joyeuse pour les pompiers de NDM

C'est à l'Auberge du Lac Ouareau que les pompiers de Notre-Dame-de-la-Merci avaient décidé de fêter la fin du deuxième millénaire avec famille et amis. Ils en ont profité pour souligner la performance exceptionnelle de leur confrère Serge Dussault lors d'une compétition amicale de la Loto-Pompier 1999 qui s'était tenue plus tôt dans l'année au Complexe Desjardins, à Montréal. Serge faisait équipe avec deux pompiers de la caserne 50 à Montréal lors épreuve de course à relais chronométrée. *(photo:ALTITUDE)*

Âge d'Or St-Donat

Le passage au nouveau millénaire s'est fait dans les festivités. Maintenant, nous reprenons le cours normal des activités. Il y aura nos bingos du 13 et du 27 janvier ainsi que ceux de février, soit les 10 et 24. Les cours de danse commenceront le mercredi 19 janvier à 14 h au local pour une période de 10 semaines.

Le scrabble les lundis à 13 h. Nous tiendrons notre souper de la St-Valentin le 13 février au local.

La présidente Jeannine Lippé n'a reçu que des félicitations pour notre souper du 19 décembre au Manoir. Nous étions 136 à festoyer à cette occasion. L'ambiance de Noël et des Fêtes rayonnait sur toutes les figures. Notre animateur Sylvain y a mis tout son entrain.

Votre participation nous encourage à continuer notre bénévolat que nous faisons avec grand plaisir. Les membres du conseil souhaitent à tous une année de santé, de bonheur et de paix.

Adéline Pagé, *secrétaire*

Noël mexicain au Pavillon Poudrier

Piments forts, nourriture épicée, punch tropical, voilà le type de mets qui s'ajoutaient à la dinde et la tourtière québécoise traditionnelle du temps des Fêtes au Pavillon Poudrier lors d'un Noël mexicain qui a été célébré en décembre. Les bénéficiaires ont pu fêter Noël sur le thème des îles avec leurs invités Jean-Jacques Lamarche, directeur général du Foyer St-Donat, Claude Cousineau, député de Bertrand, Lise Dasylva et Danielle Marchand, directrices des soins au Foyer, Martine Castonguay, directrice de ARIHQ, André Hébert à l'hébergement, Francine Gendron, infirmière, et Francine Vienneau, secrétaire au Foyer. Le curé Auguste Legault s'était joint au groupe et a béni la table. Musique et chansons ont agrémenté le tout. On voit ici Jean-Jacques Lamarche aux côtés de Cécile Bertrand-Poudrier à l'accordéon.

MOT-MYSTÈRE

GAGNANTE DU MOIS DERNIER: Germaine HOULE (Laval)

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTÈRE.

6 lettres • Femme de tête

ALEXANDRE
AMOURA
ANNIE
BATAILLEUSE
BENOIT
COEUR
COOL
DISCUTER
ENCOURAGER
GABRIELLE
GENEREUSE
JEAN
JEAN-FRANÇOIS
MARTIN
MOTIVER
NATHALIE
PERSEVERANTE
PETRA
SENSIBLE
VIE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	E	R	S	E	V	E	R	A	N	T	E
2	G	M	N	I	T	R	A	M	E	N	E	E
3	E	D	A	O	N	A	E	J	L	A	N	S
4	N	I	B	C	R	C	O	O	L	T	C	U
5	E	S	E	N	S	I	B	L	E	H	O	E
6	R	C	N	A	R	A	E	A	I	A	U	L
7	E	U	O	R	U	M	I	R	R	L	R	L
8	U	T	I	F	E	O	N	T	B	I	A	I
9	S	E	T	N	O	U	N	E	A	E	G	A
10	E	R	T	A	C	R	A	P	G	H	E	T
11	E	A	L	E	X	A	N	D	R	E	R	A
12	V	I	E	J	M	O	T	I	V	E	R	B

CONCEPTION: BERNARD THERRIEN

Courez la chance de gagner 10$ en envoyant au Journal votre bonne réponse. Tirage au sort tous les mois parmi les bonnes réponses reçues

Seront acceptées uniquement les coupures de journaux

PROFESSIONNELS ET COMMERÇANTS À VOTRE SERVICE

ARCHITECTE

MANON BEAULIEU
ARCHITECTE
519, RUE PRINCIPALE ST-DONAT QC J0T 2C0
TÉL.: (819) 424-4632 • TÉLÉC.: 424-5478
SANS FRAIS: 1-888-424-2815

ARPENTEUR

ALAIN CLEC'H
Arpenteur-Géomètre — Québec Land Surveyor
Ouvert du lundi au vendredi : 9 h 00 à 17 h 00
Le samedi : 9 h 00 à 14 h 00
519, Principale
St-Donat, Qué. J0T 2C0
Bur. : (819) 424-2815/3519
Fax : (819) 424-5478

ASSURANCES

ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS
Sylvie-Anne St-Amour et François Lafrenière
C.d'A.Ass
ASSURANCES Lafrenière et St-Amour Inc. COURTIERS
617, rue Principale • Saint-Donat
(819) 424-3115
Sans frais: 1-888-791-3115
Télécopieur: (819) 424-7251

Vézina, Forget et Associés Inc
ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS
327, rue Principale
Saint-Donat (Qc) • J0T 2C0
Té.: (819) 424-2311
Fax: (819) 424-5362

AVOCATS

COUTU, GALLANT, PERREAULT
AVOCATES
Me ANNE-MARIE COUTU
Me ANNIE GALLANT
Me MADELEINE PERREAULT
Me MARIE-ANDRÉ CHARLAND
779, rue Isidore, Ville-des-Laurentides (Qc) J0R 1C0
Tél.: (450) 439-7300 Téléc.: (450) 439-6731
430, rue Principale, C.P. 52, Saint-Donat (Qc) J0T 2C0
Tél.: (450) 424-2132 Téléc.: 1-800-561-6382

BOIS DE FOYER

La Bûche du Nord Inc.
Bois de foyer (sec)
Jean Léveillé 424-3095
2045, Route 125 Nord St-Donat, Qué. J0T 2C0
Éric Léveillé 424-1501

CÂBLE

CABLO G
Votre nouveau câblodistributeur
424-2082 • 1-800-463-4284

COMPTABLES

DAGENAIS, LAPIERRE, SIMARD ET ASSOCIÉS
COMPTABLES AGRÉÉS
Mario Simard, C.A.
Associé
922, RUE DE LIÈGE EST
MONTRÉAL, QUÉBEC
H2P 1L1
Téléphone: (514) 387-8140
Télécopieur: (514) 387-6334
422 A, RUE PRINCIPALE
SAINT-DONAT, QUÉBEC
J0T 2C0
Téléphone: (819) 424-3454
Télécopieur: (819) 424-1574

CGA
Yves de Carufel, C.G.A.
Comptable général Licencié
1960, boul. Sainte-Adèle
Sainte-Adèle (Québec) J8B 2N5
Tél.:(450) 229-2346
Télécopieur:(450) 229-1055
472, rue Principale
Saint-Donat (Québec) J0T 2C0
tél.:(819) 424-3135

CONSTRUCTION

CONSTRUCTION MORIN PHILIBERT INC.
CONSTRUCTION RÉNOVATION
424-1549

ÉLECTRICIEN

Tél.: 424-5599
Gaston Blais
ENT. ÉLECTRICIEN
Spécialité: chauffage électrique
2017, Route 125 Notre-Dame-de-la-Merci

EXCAVATION

Les Excavations St-Donat inc.
Bernard Lambert
Sable
Gravier
Terre
Pierre concassée
Enlèvement de la neige
Installation de fosse septique
(819) 424-2821
418, rue Du Collège
C.P. 305, St-Donat

NOTAIRE

Me RAYMOND M. SIGOUIN
L.L.B., D.D.N.
Me MARIE-CLAUDE RAYMOND
L.L.L., D.D.N.
RAYMOND & SIGOUIN
NOTAIRES
CONSEILLERS JURIDIQUE
430 Principale, C.P. 400 (Place Monette), St-Donat
Tél.: (819) 424-2272 • Fax: (819) 424-1574

PEINTRE

PEINTRE
ROGER CHARETTE
424-1412
610, St-François - St-Donat - J0T 2C0
Travail garanti • Références

PHARMACIE

F. Allard, B. Gagnon et Associés
Pharmaciens
membre du groupe Obonsoins
"Un conseil vous attend"
424-2626
398, Principale, C.P. 758, St-Donat

PLANIFICATION FINANCIÈRE

Louise Brière
B.A.A., C.G.A., Pl.Fin.
Groupe Investors
LES SERVICES INVESTORS LIMITÉE
519 A, Principale, St-Donat
J0T 2C0
Tél.: (819) 424-3620
Fax: (819) 424-3280
Extérieur: 1-888-424-3620
brierl1@investorsgroup.com

SERVICES

CENTRE POLARIS LOCATION
MOTONEIGES•VTT•MOTOMARINES
CENTRE DE LOCATION ST-DONAT
659 Principale Tél.: 424-2124 • Fax:424-9908 Saint-Donat

CENTRE DE LOCATION
WHITE Ariens
ST-DONAT
LOCATION, VENTE & RÉPARATION
TONDEUSES, SOUFLEUSES, TRACTEURS, TRONÇONNEUSES
Tél.: 424-2124 • Fax:424-9908
659 Principale Saint-Donat

MONSIEUR VIDE-TOUT Enr.
"OU PRESQUE"
VIDAGE DE FOSSES SEPTIQUES ET PUISARDS
Saint-Donat (819) 424-1465
J. Valois
Chertsey (450) 882-2744

LES ENTREPRISES M. LAURIN ENR.
821, ch. Régimbald, Saint-Donat
424-3257 cellulaire: 324-7735
SURVEILLANCE • ENTRETIEN • DÉNEIGEMENT
AUTRES SERVICES OFFERTS:
• *Mini pépine*
• *Entreposage de motoneiges*
Transport en vrac de petites quantités (sable, terre, gravier, etc...)

VÉTÉRINAIRE

Tél.: 326-4071
Clinique Vétérinaire Ste-Agathe
Veterinary Clinic
5, rue Ste-Agathe
Ste-Agathe-des-Monts
Dr Jean Roberge, M.V.
Dr Ian Roberge, M.V.

PETITES ANNONCES (819) 424-2610

- Annonce Non-encadrée:.....7$
- Annonce encadrée:.....8$
- * Payé après parution:.....+1$

À VENDRE

Bord de l'eau, rivière Ouareau, maison ancestrale, pièces sur pièces. 6 pièces. 1 1/2 s.d.b., secteur lac Croche. Robert (450) 975-8654 Denise (450) 669-5722.

Lac des Iles (Entrelacs, Qc). Boisé: 21,300 p.c./Bung. dét. 4 cc. 4 électro-m. P. artésien. Ch. épuration. Atelier détaché 20 x 16. Motoneige. Ski / V.T.T. Plage municipale (10 min.) Très privé. 62 500 $. Visite sur rendez-vous: 514-762 3707

2 terrains à St-Donat de 60 000 pieds, Lac Archambault, situé chemin Régimbald rue Issa et Solange, évaluation 19 200$ 1-450 532-3215

À LOUER

Grands logements rénovés dans le village, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, entrée laveuse-sécheuse, porte patio, paisible, libre immédiatement. À partir de 295$/mois. 1 mois GRATUIT 424-3985

Logement dans le village, 2 chambres, salon, salle à dîner, cuisine, salle de bain, chauffé, déneigé, libre immédiatement. 2 MOIS GRATUITS AVEC BAIL UN AN ET PLUS. 475 $/mois

Studio chauffé et éclairé, 2 1/2 pièces conviendrait pour personne seule ou pied à terre à St-Donat pour visiteurs occasionnels semi-meublé, 295 4 /mois Info: Jean Lavoie Jour (819) 424-2443 ou Soir: 424-3128

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, eau chaude fournie, stationnement privé, informations: 424-4195 Benoit

Résidence Marmen, 4 1/2 libre immédiatement, beaux, grands, endroit paisible, tranquille. 3 1/2 meublé (libre le 1er septembre) 424-3243

Logements 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, bien éclairés, portes patio, grand balcon, près village St-Donat, rue Allard, entrée privée, déneigée, bien insonorisés, bien entretenus. MEUBLÉS. Info: 424-2284 ou (514) 227-0920

MAISON À LOUER, Chemin de l'aéroport, 2 ch. à coucher, foyer, meublé, chauffé, 575 $/mois 424-3126

747-749 Principale, St-Donat (qc) J0T 2C0 Information: (819) 424-1361 Roméo

RECHERCHE

Cherche maison à louer à l'année dans le village 3 chambres, combustion lente ou foyer avec terrain pour le 1er juillet 2000. Diane Bédard 424-4703

DIVERS À VENDRE

Achat et vente pièces d'auto-camion usagées. Payons meilleur prix pour véhicule. Boyer Recycleur 819-424-3306 Ouvert 7 jours/semaine

BOIS DE FOYER SÉLECTIONNÉ 424-7965

Le CAAP, une aide gratuite offerte aux pleignants de services de santé

Le Centre d'assistance et d'accompagnement (CAAP) Lanaudière est un organisme communautaire régional autonome, mandaté par le ministre de la Santé et des Services sociaux. Son rôle est d'aider les plaignants dans leurs démarches d'insatisfaction auprès de l'un des établissements du réseau de la santé et des services sociaux de la Régie régionale et du commissaire aux plaintes.

Il s'agit d'un service gratuit. Son rôle n'est pas de traiter les plaintes mais d'aider ceux qui le désirent dans leurs démarches. Il s'agit d'un soutien aux personnes insatisfaites des services du réseau de la santé. En résumé, le rôle du CAAP est: écoute, information, *assistance, accompagnement*. Pour en savoir plus: 1-800-882-5622.

LIGUE DE QUILLES LES AÎNÉS DE NDM

Semaine du 22 décembre 1999

RANG	ÉQUIPES		POINTS SEM.	POINTS SAISON	DIFF.
1	J.LEVASSEUR	#14 Resto Aréa	8	84	0
2	M.ROY	#2 Marché Métro	8	84	0
3	R.FAUCHER	#3 Resto du Lac Blanc	6	79	5
4	L.HAMEL	#13 Marché Deguire	2	76	8
5	M.PLANTE	#11 pharmacie F.Allard	8	72	12
6	J.P.LEDUC	#6 Exc. D.Archambault	6	68	16
7	G.DOUVILLE	#7 Resto Hayes	0	64	20
8	L.BOURBONNIÈRE	#1 Cuillère à Pot	0	62	22
9	R.RICHER	#9 Marcel Lamarche	0	56	28
10	J.DUBORD	#5 Ultramar	0	55	29
11	M.MARTEL	#10 Resto Muriel	2	54	30
12	P.CARRIER	#12 G.Codair Christalin	8	54	30
13	É.SOUCY	#4 Fabri-Plex S.Dubreuil	0	50	34
14	L.BEAUDRY	#8 Élect. G.Blais	8	38	46

Il y a toujours de la place pour ceux qui veulent joindre notre ligue. Appelez Roland Soucy au 424-7940

LIGUE DE QUILLES ÂGE D'OR ST-DONAT

RENCONTRE DU 1er DÉCEMBRE 1999

RANG	ÉQUIPES	POINTS SEM.	POINTS SAISON	DIFF.
1	Matériaux St-Donat HOME	8	95	0
2	Dom. La Chevauchée	0	90	5
3	Jardinière du Village	8	85	10
4	Bonisoir – Ultramar	0	70	25
5	Entreprise J. Bourdeau	6	76	28
6	Autobus Lac Archambault	4	60	35
7	Couvre Plancher Laforest	2	57	38
8	Rest. Chez Hayes	4	52	43

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2000

AVIS DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie CRÉATIONS **BÉBÉ OUATÉ inc.** demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre le 17 décembre 1999

REMERCIEMENTS LIGUORI RITCHIE

Suite au décès de Monsieur Liguori Ritchie survenu le 17 décembre 1999 à l'âge de 78 ans, il laisse dans le deuil: son épouse Julienne, ses enfants: Serge, Johanne, Cécile et Denis et petits-enfants: Martine, Sylvain, Christine, Geneviève, Simon et Benjamin. Merci à tous ceux qui ont témoigné leur sympathie soit par offrandes de messes, présence au salon, fleurs, cartes ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS PIERRE NIELLY

Suite au décès de Monsieur Pierre Nielly survenu le 28 novembre 99 à l'âge de 55 ans. La famille désire remercier tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messes, dons à la société Canadienne du cancer, cartes, ou assistance au service à l'église. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

CERCLE DE BRIDGE DONATIEN

Un duplicate a lieu tous les vendredis à 19h15
MAISON DE LA CULTURE ST-DONAT
Info: (819) 424-7326
Courriel: lucien.boutin@enter-net.com

N-S

1• J.BRUNEAU	G.NADON	60,50 %
2• J.GAGNON	R.LAFOREST	58,00 %
3• C.BOUTIN	J.LIMOGES	49,50 %
4• H.LAVOIE	J.NADON	41,00 %
5• J.LABRÈCHE	R.LAVOIE	41,00 %

E-O

1• M.DEMARBRE	J.LANGLOIS	68,00 %
2• T.GRIMARD	F.SANSREGRET	51,00 %
3• J.LIPPÉ	A.PAGÉ	47,50 %
4• S.PIERRE	Y.PIERRE	44,50 %
5• J.NOLET	M.SIMARD	39,00 %

Félicitations à nos neuf nouveaux bridgeurs qui se sont joints à nous.

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesses de publication, quand la faveur sera obtenue. Coeur immaculé de Marie, priez pour moi pécheur maintenant et à l'heure de ma mort. Amen.

O.R.L.

ABONNEMENT JOURNAL ALTITUDE

Nom: _____

Adresse: _____ C.P.: _____

Ville: _____ Province: _____

Code postal: _____

Retournez à: Journal Altitude 1350
426, Principale C.P. 1350
Saint-Donat (Québec)
J0T 2C0
Infos.: (819) 424-2610
Fax:(819) 424-3615

Abonnement:
12,00$: Canada (taxes incluses)
20,00$: Étranger 1 an (12 numéros)

Nouvel abonnement ☐
Renouvellement: ☐

Une 14e fête réussie au Havre du Parc

Pour une 14e année consécutive, les propriétaires de l'auberge Havre du Parc, à Saint-Donat, Raymond Legault et Luc Taillefer, épaulés par de généreux partenaires, ont réuni le dimanche 9 janvier les résidents du Foyer St-Donat et du Pavillon Poudrier pour le dîner traditionnel des Fêtes avec remise de cadeaux à tous. Le couple bénévole de l'année est Germaine Ross et Hubert Robin que l'on voit en photo 1 avec le directeur général du Foyer Jean-Jacques Lamarche. Photo 2: une des bénéficiaires qui ont assisté à ces fêtes depuis les tout débuts, Mme Aurore St-Amour, ancienne propriétaire du domaine où est située l'auberge. Elle est ici photographiée en compagnie du député de Bertrand Claude Cousineau, Luc Taillefer et Raymond Legault. N'apparaît pas dans la photo Marie Juteau, également pionnière de ces dîners. Photo 3: Marguerite Dufour-Charbonneau a également toujours pris part à ces événements. Photo 4: plusieurs bénévoles ont animé le dîner, dont Pierre Poudrier qui y est allé de son répertoire de chansons à répondre. *(photos: altitude)*

Lancement du livre sur l'histoire du premier sentier trans-Québec

L'Association touristique régionale de Lanaudière participait en décembre au lancement du livre *L'histoire du premier sentier de motoneige Trans-Québec*, racontée par Bob Petit, légendaire motoneigiste au Québec. En effet, il y a maintenant 25 ans que le premier sentier Trans-Québec — #3 à l'époque — voyait le jour. Ce sentier, portant maintenant le nom de *Sentier des Pionniers*, traverse la région de Lanaudière.

C'est grâce à ce réseau de sentiers de motoneige et à de nombreux bénévoles que la région s'est développée au fil des années et est devenue une destination de premier choix auprès des motoneigistes du Québec, des États-Unis et même d'Europe.

Ce livre rappellera de beaux souvenirs aux motoneigistes et aux nombreux bénévoles des clubs de motoneige de la région et d'ailleurs au Québec. Rappelons que Bob Petit se dévoue à la cause de la motoneige depuis de nombreuses années. ❑

Optique Expert du Nord

SOLDE D'INVENTAIRE

50% DE RABAIS
Sur toutes les montures
(étiquettes vertes)

À l'achat de verres de prescription et sur toutes les autres: 15%

Valide jusqu'au 31 janvier 2000 (ne peut être jumelé à aucune autre promotion)
Laboratoir sur place à Ste-Agathe.

Optique Expert du Nord
Ste-Agathe: 40, boul. Morin (voisin du Canadian Tire) Tél.: (819) 326-8121 • 1-800-581-8121
Ste-Adèle: Clinique médicale de Ste-Adèle 1150, Bourg Joli Tél.: (450) 229-8300
Drs Lemay et Laliberté Optométristes Prop.